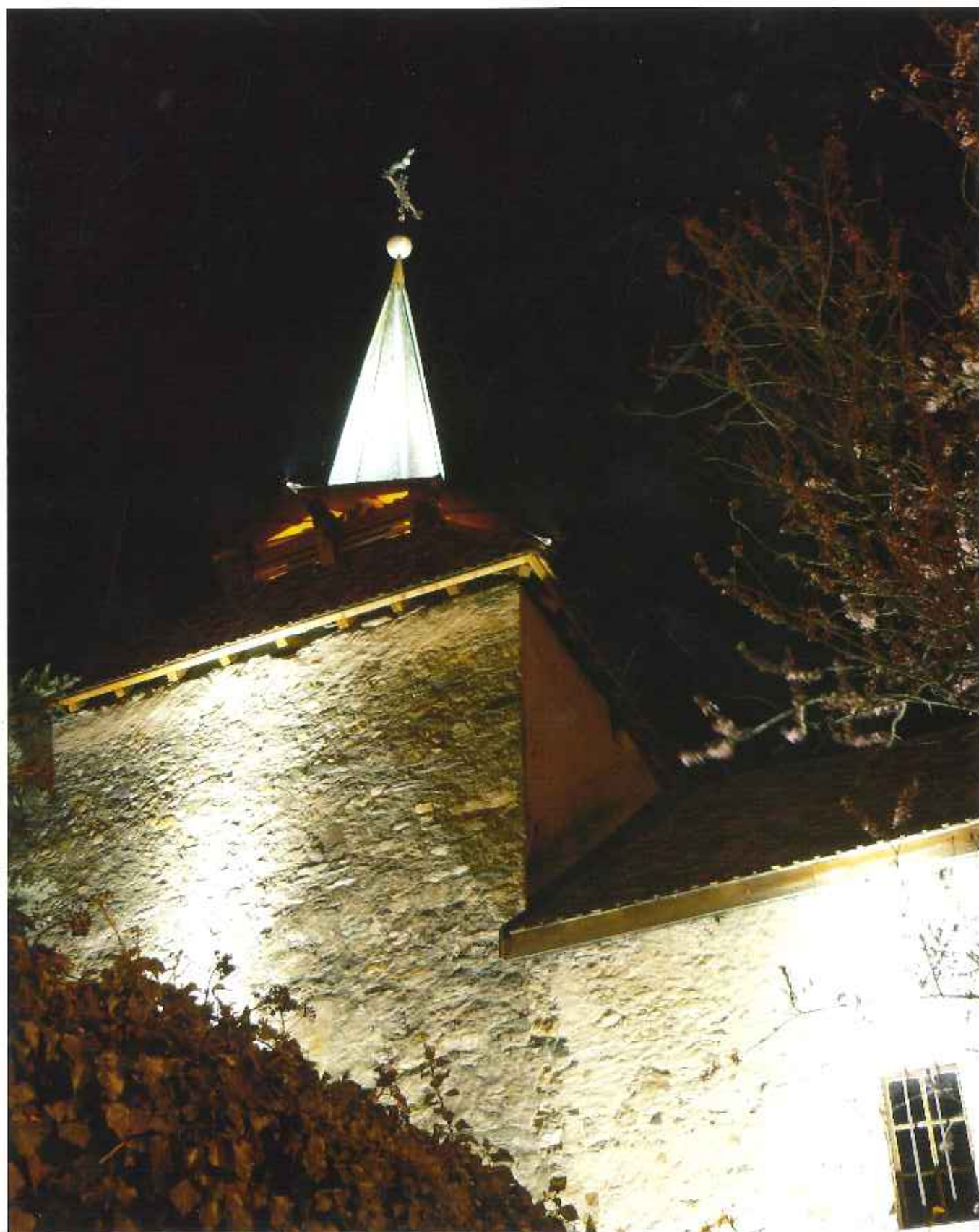




Neuvecelle

Bulletin Municipal N°31



Janvier 2008

Le Conseil Municipal

vous présente

ses meilleurs vœux pour l'année 2008
et remercie toutes les sociétés qui ont contribué
à la réalisation de ce bulletin.

Sommaire

La vie communale

• Le mot du Maire	3
• Comptes administratifs - Budgets	4 - 5
• Concours départemental des villes & villages fleuris	7
• Concours des Maisons Fleuries	8 - 9
• Permis de construire	11
• Etat civil 1907	13
• Etat civil 2007	14 - 17
• Réunions du Conseil Municipal	18 - 19

La vie scolaire

• Ecoles maternelle et élémentaire	20 - 21
• Restaurant Scolaire	23

Neuvecelle : Vues du ciel

• Photos aériennes	24 - 27
--------------------	---------

Chronique des associations

• Le Jardin des Sons	28
• La Neuvecelloise	29
• Ecole du Chat Libre	29
• Parents d'élèves Lou Nove Chatni	30
• Handball	31
• Club de l'Amitié	31
• Trompes de Chasse	32
• Neuvecelle Loisirs Culture	33
• Le Marque Page	34
• Donneurs de Sang	35
• Neuv'Gym	37
• Atelier d'Art	37

Dossier : Une nouvelle vie pour nos déchets

38 - 41

Un Arbre de chez nous

• Sus aux chenilles	42 - 43
---------------------	---------

Vous et Nous

• Emilie PICCOT	44 - 45
• Mimi MORAND	47
• Henriette DEGRANGE	49

Qui reconnaissez-vous ?

• Photo de 1960	50
-----------------	----

Equipe de rédaction : Elisabeth CRETTOUR-CAVÉ, Quentin DÉAL, Louis DURET, Jean-Charles LAZARETH, Jean-Marie LE ROY, Louis LUSSIANA, Pascal MARTIGNÈRE, Catherine SANNICOLA, Sabine SAN NICOLA-FOREL

Conception : SOVACOM - 04 50 49 04 03

Impression : Imprimerie VUATTOUX - 04 50 71 00 06 - Tirage : 1500 exemplaires

Mairie de Neuvecelle : 42, avenue de Verlagny - 74500 Neuvecelle - Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65

E-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr - Site : www.neuvecelle.com

Photos de couverture : Alain MONET

Vues aériennes : Raphaël MEYNIET - Pilote d'hélicoptère : M. BLUGEON (à qui nous présentons tous nos remerciements).

Le Mot du Maire



Bulletin Municipal

Numéro 31

Janvier

2 0 0 8

Le 6 Septembre 1907 naissait Henriette Prospère, fille de Marie Louis Paul DEGRANGE, garde champêtre et de Adélaïde LAURENT, couturière. Nous avons fêté avec elle ses 100 ans. L'événement mérite d'être noté car c'est la première personne qui atteint cet âge dans toute l'histoire de la Commune.

L'espérance de vie pour une femme ne dépassait pas 68 ans à cette époque... Mais c'étaient d'autres temps, bien différents de ceux d'aujourd'hui. Différents par les activités : l'agriculture, un peu de pêche occupaient l'ensemble de la population. La Grande Zone permettait d'en écoulé les produits sur les marchés de Lausanne avant que le tourisme local ne connaisse son plein essor. Différents par la mentalité : la société vivait dans le cadre de la paroisse. Le curé représentait à la fois le pouvoir religieux et le pouvoir politique. Les Maires géraient les affaires courantes sous l'autorité directe des Sous-Préfets...

Et pourtant ces années sont marquées par l'ouverture vers les temps modernes. En 1907, le Maire s'appelle François JACQUIER. Il est cafetier au Rond Point. Son premier travail aura été d'appliquer les lois de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'inventaire des biens du clergé a suscité nombre de révoltes à travers la France.

A Neuvecelle, il n'y en a pas eues. En laissant traîner les choses, le Maire ne fit que devancer l'invitation du Ministre de l'Intérieur aux Préfets pour en suspendre l'exécution. Par contre, il n'hésita pas à envoyer les gendarmes pour se faire remettre par le curé ROLLIN les registres de baptêmes, mariages et décès. En France, CLEMENCEAU est président du Conseil. On le connaît davantage pour sa fermeté pendant la Grande Guerre ou par la création des Brigades du Tigre. Et pourtant, c'est lui qui est à l'origine de réformes aussi radicales que l'impôt sur le revenu ou la retraite ouvrière. La République s'affirme. Les instituteurs en sont les piliers : « hussards noirs de la République », ils diffusent les devoirs du citoyen, le patriotisme et la morale républicaine...

1907, c'est aussi le premier vol d'un hélicoptère à Douai...

Henriette DEGRANGE est passée de la fin du Moyen Age au troisième millénaire en l'espace d'une vie...

Le Conseil Municipal et moi-même lui souhaitons à elle, à sa famille ainsi qu'à chacun d'entre vous, une bonne et heureuse année 2008.

Louis DURET

Comptes administratifs 2006

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

DÉPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	472 706,69
Charges de personnel et assimilées	505 018,85
Autres charges de gestion courante (contributions aux structures intercommunales et subventions)	198 312,23
Charges financières (intérêts des emprunts)	165 710,33
Total	1 341 778,10

RECETTES

Produits des services (redevances, concessions et prestations)	87 326,78
Impôts et taxes	1 233 870,30
Dotations et participations	374 983,00
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	9 238,13
Produits financiers (participations)	6 954,01
Produits exceptionnels	18 474,83
Atténuation de charges	93,81
Total	1 930 941,06

Section d'investissement

DÉPENSES

Dotations, fonds divers, réserves	1 231,00
Subventions d'investissement	0,00
Remboursements d'emprunts (capital)	326 817,12
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	49 733,55
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	378 193,67
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	1 140 872,00
Total	1 896 847,34

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	941 346,43
Subventions d'investissement	291 677,89
Emprunts et dettes assimilées	995 297,00
Total	2 231 321,32
Excédent de fonctionnement	589 162,96
Excédent d'investissement	134 473,98
Déficit antérieur	40 360,50
Excédent global de clôture	683 276,44

Restes à réaliser de l'exercice	
Dépenses	1 418 539,00
Recettes	842 365,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section d'exploitation

DÉPENSES

Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances	308 388,60
Charges de personnel et assimilées	40 007,84
Charges financières (intérêts des emprunts)	11 115,08
Charges exceptionnelles	1 498,77
Dotations aux amortissements	74 259,00
Total	435 269,29

RECETTES

Produits de gestion courante (ventes d'eau)	557 259,26
Produits financiers	51 953,90
Produits exceptionnels	42 565,68
Total	435 269,29

Section d'investissement

DÉPENSES

Subventions d'investissement	42 354,00
Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des emprunts)	14 794,11
Immobilisation en cours	14 884,15
Total	72 032,28

RECETTES

Apports, dotations et réserves	41 621,36
Subventions d'investissement	4 375,00
Amortissement des immobilisations	74 259,00
Recettes	40 810,03
Total	161 065,39

Excédent d'exploitation	216 509,55
Excédent d'investissement	89 033,11
Déficit antérieur	13 627,15
Excédent global de clôture	291 915,51

Restes à réaliser :	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00

BUDGETS 2007

BUDGET 2007 (PRIMITIFS ET SUPPLÉMENTAIRES) DU BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

DÉPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	527 064,00
Charges de personnel	496 410,00
Autres charges de gestion courante (contributions aux structures intercommunales et subventions)	226 868,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	186 314,00
Charges exceptionnelles	692,00
Virement à la section d'investissement	907 437,00
Total	2 344 785,00

RECETTES

Atténuation de charges	1 408,56
Produits des services (redevances, concessions, prestations, remboursements)	148 415,00
Impôts et taxes	1 291 544,00
Dotations et participations	580 965,00
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	17 000,00
Produits financiers (participations)	6 350,00
Produits exceptionnels	2 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	297 102,44
Total	2 344 785,00

Section d'investissement

DÉPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	338 448,00
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	26 329,00
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	1 419 766,00
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	1 336 695,00
Déficit d'investissement reporté	0,00
Total	3 121 438,00

RECETTES

Solde d'exécution	84 017,55
Dotations, fonds divers, réserves (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	670 422,45
Subventions d'investissement	445 518,00
Emprunts et dettes assimilées	1 014 013,00
Virement de la section de fonctionnement	907 437,00
Total	3 121 438,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

DÉPENSES

Charges de gestion et charges de personnel	547 772,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 311,00
Charges exceptionnelles	1 500,00
Dotations aux amortissements	73 484,00
Virement à la section d'investissement	211 102,00
Total	845 169,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	0,00
Produits de gestion courante (ventes d'eau)	216 509,55
Produits financiers	586 600,45
Produits exceptionnels	42 059,00
Total	845 169,00

Section d'investissement

DÉPENSES

Subventions d'investissement	42 059,00
Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des emprunts)	10 921,00
Immobilisations corporelles	30 000,00
Immobilisations en cours	292 010,00
Total	374 990,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	75 405,96
Apports, dotations et réserves	14 998,04
Emprunts et dettes assimilées	0,00
Amortissement des immobilisations	73 484,00
Virement de la section de fonctionnement	211 102,00
Total	374 990,00

BOUCHERIE

Stéphane Sannicolo

CHARCUTERIE

Charcuterie Maison,
Spécialités, Braséradés,
Fondues etc...

1077, av. de la Rive
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 04 76

PALMARES 2007

Concours départemental des villes et villages fleuris de Haute-Savoie

Le jury départemental a visité notre commune le mercredi 25 juillet 2007 et a apprécié la qualité du fleurissement réalisé.

Catégorie 3 – plaine 13 communes participantes

1 ^{er} prix	Saint-Cergues
1 ^{er} prix ex aequo	Vétraz-Monthoux
2 ^{ème} prix	Sciez
3 ^{ème} prix	NEUVECELLE
4 ^{ème} prix	Metz-Tessy
	Allinges
	Chavanod
	Collonges-sous-Salève
	Menthon-saint-Bernard
	Saint-Jorioz
	Saint-Martin- Bellevue
	Thorens-Glières
	Valleiry



LE TILLEUL
Hôtel Restaurant

Notre restaurant vous fera découvrir les spécialités de notre région comme les filets de perche ou le filet de féra du lac Léman. Soignée et inventive, notre cuisine est exclusivement élaborée à partir de produits frais, fabrication maison oblige !



74500 Amphion-les-Bains

Tél. 04 50 70 00 39 - Fax 04 50 70 05 57

Mail : letilleul@aol.com

SAGRADRANSE S.A.



Sables et Graviers
Gravillons et Enrochement
Dragage et Travaux Lacustres

Tél. 04 50 70 00 05 - Fax 04 50 70 85 88

B.P. 604

1040 route de la Dranse - 74500 AMPHION



CARRIÈRE

Particuliers et entreprises
Enrochement (mur - rocaille)
Sable, graviers concassés
(matériaux agréés)

26, boulevard du Royal - 74500 ÉVIAN
Tél. 04 50 75 06 70 - Fax 04 50 75 18 53

Concours des Maisons Fleuries

Classement

1ère catégorie :

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1er Jean-Noël AUGERT - 340, avenue de Valère
- 2e Guy MAGNIN - 442, avenue Seuvay
- 3e Yves FELICI - 277, chemin des Confertes
François TRINCAT - 245, rue du Pré des Portes



Remise des prix, en présence de Louis DURET.

- 4e Pierre JACQUIER - 699, impasse du Grand Champ
Marcel PERTUISSET - 68, avenue du Flon
- 5e Dominique GUEDEFIN - 478, avenue du Flon
Alain LAIDIN - 301, route de Grande-Rive
- 6e Paul BUTTAY - 525, avenue de Lécherot
Jean-Marc SANSOVINI - 250 F, impasse des Oiseaux
- 7e Pierre PAGNIER - 228, rue du Parc de l'Abbaye
- 8e Paul PANNEQUIN - 137 B, chemin des Confertes
Jean-François PEILLEX - 196 B, impasse des Fleurs
- 9e Jean JULLIARD - 122, avenue du Flon
- 10e Gérard LAMY - 6, impasse des Moines
- 11e Henri REBET - 483, avenue Seuvay
- 12e Alain MONNET - 383 avenue de Montigny
Jean-Michel VALAT - 440, avenue de Champ Bontemps
- 13e Richard LEONARDUZZI - 36, chemin des Houches
Henri VERGNAUD - 141 avenue des Tours
- 14e Gérard BURNAT - 240, chemin des Confertes
Gilbert DUMUSC - 39, rue du Parc de l'Abbaye
Martial LUGRIN - 598 J, impasse du Flon
Gilbert SACHE - 15, rue du Parc d'Ausnières
- 15e François BOCHATON - 32, avenue du Flon
JACQUIER (Ferme) - avenue de Maxilly
Alain MOREL-CHEVILLET - 70, chemin des Houches
René POUX - 196 A, impasse des Fleurs
Jean VALETTE - 250 G, impasse des Oiseaux
Didier ZOCOLA - avenue de Forchex
Michèle DUCOMMUN-BEAUGHÉON - 652 B, avenue de Valère
- 16e Gabriel BLANC - 229, avenue de Milly
Michel BORZACCIELLO - 20, rue du Pré Serve
- 18e Danièle DUCOMMUN BEAUGHÉON - 652 B, avenue de Valère
- 19e Michel LAZARETH - 282, avenue de Lécherot
Jacques RISACIER - 250 H, impasse des Oiseaux
Dominique BOUTILLIER - 277, passage de la Creusaz
- 20e Louise BONDAZ - 229 C, avenue du Club Hippique
Robert CRINQUAND - 240, chemin des Confertes

La visite de la commune a eu lieu le samedi 28 juillet 2007

Étaient membres du jury :

Josette TESSIAU
Jocelyne CURDY
Olivier BRIERE
Guillaume RAOUL
Pascal BASTARD
Pascal MARTIGNIÈRE

Membre accompagnateur : Daniel BLANC, Agent technique

- 20e Yannick LE HEC - 107 avenue des Châtaigniers
Bernard MINAM-BORIER - 8, rue du Parc d'Ausnières
Roger TARRANO - 38, avenue Seuvay
Pascal TINANT - 514, chemin des Houches
Dominique VULLIET - 384, route de Thollon
Daniel PETTI - 163 A, avenue du Club Hippique
Yvette BLANC - 378 B, avenue de Verlagny
Fernand JACQUIER - 3, avenue de Verlagny
- 22e Yves PICCOT - 174, avenue de Verlagny
- 23e Jean-Marie DECOSTER - 65, rue du Pré Serve
Jean-Pierre DURET - 146 B, chemin des Confertes
Jean PICHOT - 216, avenue de Montigny
Michel BONNEVIE - 26, rue des Pêcheurs
- 24e Bernard LECUYER - 160, rue du Pré des Portes
Christian VASSEUR - rue du Pré des Portes
- 25e Hélène GOY - avenue d'Evian
Michel MENAND - avenue de Champ Bontemps
- 26e Gilbert BONNEVIE - 186, route de Grande Rive
Bernard LAINE - 49, avenue de Maraîche
- 27e Claude BONNET - impasse des Fleurs
Marcel JACQUIER - 549, avenue de Maxilly
Michel MATHONNET - 117, le Pré des Portes
Mario TOMADON - 38, lotissement la Châtaigneraie
Marie-Françoise BURNET - 282, route de Grande Rive
Christian GOY - 23 C, chemin des Houches
Ludovic MORAND - 136, avenue de Lécherot
- 28e Jean-Claude BRON - 65, rue du Parc de l'Abbaye
Sabatino CALANDRINI - 296 F, impasse des Abbés
Jean-François MEDORI - 710, avenue de Maxilly
Raoul BIETS - 35 A, avenue du Flon
- 29e Philippe BEGNI - 10, rue du Pré Serve
Yannick PERRIN - 95, rue du Pré Serve
Jean-François VACHAT - avenue de Maraîche
- 30e André LEVRAY - 57, chemin des Houches
- 31e Georges JACQUIER - 141 A, impasse du Grand Champ
Gérald QUADRI - 151, avenue de la Châtaigneraie
Pierre DECURNINGE - impasse du Tir aux Pigeons
- 32e Charles BRON - 100, chemin des Peupliers
Giovanni VERGORI - 295, le Parc de l'Abbaye
- 33e SUSINI - 96, impasse du Stade
Christian PAPIN - 257, avenue du Flon
- 34e Jeanne MEYER - 132, impasse du Flon
Michèle SEGURA MALLET - 65, avenue de Montigny
Maurice VALLON - 296 A, impasse des Abbés

- 35e Nicole CHAPUIS - Parc des Vernes
GAUTIER/MORAND - chemin des Chênes
Gilbert LAGROIX - 1503, avenue d'Abondance
- 36e Eric BASSANI - 320, chemin de chez Gruz
Gil BEAUGHÉON - 964, avenue de Valère
Joseph FINCATO - 48, rue du Lac
Micheline LAZARETIT - 220, avenue de Lécherot
René MILANI - 277, avenue de Milly
- 37e Maurice CHAPUIS - 131, Parc des Vernes
Gérard MONNIER - 322 B, chemin des Houches
Sylvie THEVENOT - chemin de Chez Gruz
Gérard LACROIX - 937, avenue de Milly
Guy ESSEVAZ-ROULHÉ - 801, avenue de Milly
- 38e Gérard MORAND - 179, chemin de chez Duret
- 39e Jean-Pierre ROUSSEL - 322 F, chemin des Houches
- 40e Thérèse PERTUISSET - 831, avenue de Maraîche
Joseph LYANNAZ - 103, impasse du Stade
Gérard MICHEL - avenue de Champ Bontemps
- 41e Gérard ANDRÉ - 191, rue du Pré des Portes
Jocelyne BRON - 236, route de Grande Rive
Anne-Marie MORAND - 95, avenue de Verlagny
Madeleine GREPILLAT - 196, route de Grande Rive
Raymond ROUSSEY - 382, avenue de Maxilly
Jean-François BENAND - 91, chemin du Châtelard
- 43e Gérard FAGOT - avenue du Flon
- 44e PEILLEX PASSERON - 144, rue du Parc de l'Abbaye
- 45e Henri LEVRAY - 114, route de Grande Rive
Pierre MALLINJOU - 134, Parc des Vernes
Jean-Paul VESIN - 248, route de Grande Rive
Jean-Claude VIGLIANO - 132, impasse du Stade
Paul PANNEQUIN - 137 A, chemin des Confertes
Madeleine BUTTAY - 251, avenue de Lécherot
- 46e Jeanine BROUSSENG - 18, rue du Parc de l'Abbaye
Gérard MARTINET - 78, impasse des Moines
Michel REBET - 64, chemin de Gravanne
Pierre BALASTEGUI - 39, impasse du Stade
Léonarda LOVICU - 97, avenue de Verlagny
- 47e Myrène GUILLET - 141, avenue de Maxilly
Noël ROCH - 668, chemin des Houches
Alfred DUBOISSET - 169, avenue du Flon
- 48e Jacky AUZOUX - 322 D, chemin des Houches
- 49e Serge FOREL - 893, avenue de Maraîche
Jean-Michel DEMIAUX - 536 C, Parc de Maraîche
Jean-Louis FREI - 516 B, le Parc de l'Abbaye
Christian LIEZE - 107 C, chemin des Houches
François ALBERTIN - 82, avenue de Lécherot
- 50e Jean-Claude GROSPERRIN - 160 D, le Pré des Portes
- 51e Marcel DECURNINGE - 93, chemin des Houches
- 52e Michel HENNY BOCHATON - 394, avenue de Maraîche
Dominique ROUBINET - 322, chemin des Houches
Henri MARCHAND - 11, Parc d'Ausnières

Mentions spéciales

Pascal BASTARD - 1592, avenue du Léman
Sylvie BESSON - 769 D, impasse du Gavot
Étienne CHAPUIS - 134, Parc des Vernes
Pierre CURDY - 221, avenue de Maraîche
Pascal MARTIGNIÈRE - 43, Parc des Vernes
Sabine SANNICOLO FOREL - 795, avenue de Maraîche
Robert TESSIAU - 35, avenue de Champ Bontemps

2ème catégorie :

maisons sans jardin visible de la rue

- 1er Marcel CHESSEL - 83, chemin de Chez Seuvay
- 2e Philippe BOUET - 9, passage de la Crémaillère

3ème catégorie : balcons ou terrasses

- 1er Jean-Marc BACQUIN - Le Clos Chenevière
Luc DERIVAZ - Le Clos Chenevière
Gabrielle DIDES - Le Clos Chenevière
Jocelyne GALLION - Le Clos Chenevière
Alexandre LEONARDUZZI - Le Clos Chenevière
Fabrice LEONARDUZZI - Le Clos Chenevière
Luc VUADENS - Le Clos Chenevière
Martine PITTET - Le Clos Chenevière
- 2e Marcel TARRANO - Résidence le Milly
- 3e Pierre CHENAL LAURENT - Le Rond Point

4ème catégorie :

Décor floral installé sur la voie publique et murs

- 1er Aurèle MOROSATO - 114, avenue de Montigny
- 2e Claude DEFOLY - 793, route de Grande-Rive

5ème catégorie : immeubles collectifs

- 1er La Grange - chemin de chez Duret

6ème catégorie : commerces et restaurants

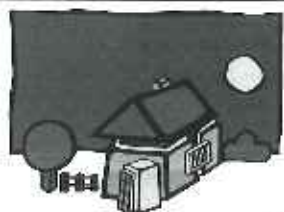
- 1er Le Bois Ramé - Dominique BUTTAY -
715, avenue de Lécherot
- 2e Pizzeria Alain ADE - 120, rue du Lac

7ème catégorie : hôtels

- 1er Hôtel La Verniaz - avenue du Léman
- 2e Le Panorama - 250, rue du Lac

Gedimat

des fondations aux finitions



Lombard

Evian

Thonon

• Place de la Porte d'Allinges
(sortie centre nautique)

• Zone Industrielle
de Vongy

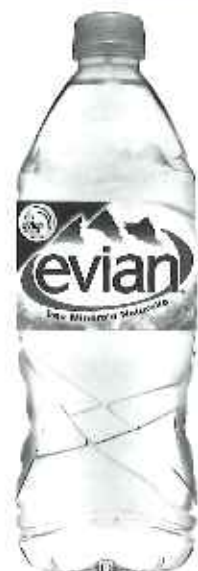
Hostellerie du Lac

M. et M^{me} P. & N. Henchoz



**SPÉCIALITÉS
DE PRODUITS DE SAISONS**

158, route du Lac - R.N. 5
Grande-Rive - Neuvecelle
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 02 92
Fax 04 50 75 57 63



**CITROËN
GARAGE GREPILLAT**

↗ Mécanique
↗ Carrosserie
↗ Vente neuf & occasion



NEUVECELLE - 04 50 75 25 57

TAXI

Allo : 06 08 27 05 71
Allo : 04 50 75 14 35

Pour tous vos déplacements
VILLE - GARE - AEROPORT
EXCURSIONS
TRANSPORT MALADE ASSIS

Chantal HOIZEY
est là pour vous transporter



**Bâtiment
Génie Civil
Travaux Publics**

B.P. 619 AMPHION - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 70 04 61 - Fax 04 50 70 84 55

Une société de VINCI

Permis de construire

Du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007

Nom des constructeurs	Genre de construction	Lieu de construction
INNOVATION BUILDING CONCEPT	maison individuelle	impasse du Stade
INNOVATION BUILDING CONCEPT	maison individuelle	impasse du Stade
Stéphane VAILLANT	cave et garage	87, avenue des Châtaigniers
Emmanuel CHRISTELLE	réhabilitation d'une maison ancienne	75, avenue Seuvay
Michel COSQUER	agrandissement	451, avenue de Forchez
Gaël et Dorothée TETARD	maison individuelle	833, avenue du Léman
Pascal ECHERNIER	maison individuelle	319, passage de la Creusaz
Noël ROCH	maison individuelle	698, chemin des Houches
Pascal et Séverine DUTRIEUX	maison individuelle	330, rue des Fleurs
Ludovic MORAND	extension maison existante	136, avenue de Lécherot
Roland ALBORINI	extension maison existante	634 c, avenue de Lécherot
Olivier AUDEBEAU et Valérie LACOMBE	extension maison existante	445 c, chemin des Bois de Maraïche
Fabien BUHLER	villa	98, impasse de Champ Bontemps
Mathias LEGOUAZIOU et Emeline CORDONNIER	maison individuelle	les Vergers de Verlagny
Francis ALBERTIN	extension maison existante	82, avenue de Lécherot
Fabrice MALLARD-DELERCE	maison individuelle	avenue de Milly
Laurence MAINPONTE	extension maison individuelle	859, avenue de Maraïche
Eric DUCHI	garage	840, route de Grande Rive
Marc FORESTIER	maison individuelle	avenue de Verlagny
OPAC 74	collectif de 14 logements + commerces	avenue de Milly
Anita BOGAIN	maison individuelle	impasse des Moines

Réforme du Permis de Construire

La réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le premier octobre 2007. Il s'agit pour l'essentiel de faciliter pour les citoyens l'acte de construire : ainsi, par souci de clarification du Droit, les 11 régimes différents d'autorisation et les 4 régimes de déclaration sont désormais regroupés en 3 autorisations (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir) et une déclaration préalable.

Un autre volet important de cette réforme vise à améliorer la qualité du service rendu aux citoyens en instituant des délais d'instruction prévisibles et garantis :

- 1 mois pour les travaux soumis à déclaration préalable,
- 2 mois pour un permis de construire une maison individuelle ou pour un permis de démolir,
- 3 mois pour les autres permis de construire.

Enfin, lors du dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme, de nombreux éléments deviennent déclaratifs comme par exemple la surface de plancher du projet de construction (en cas d'irrégularité, la responsabilité du constructeur ou de l'architecte sera engagée).

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur la réforme, le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables met à la disposition du public un site Internet : www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr.



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

ZA du Crêt - 74500 LUGRIN

LUGRIN



GAZ
Carburants



KARCHER

Photocopies
Couleurs
Location vidéo

04 50 76 15 15

www.intermarche.com

Etat Civil

1907

Naissances

• Le 8 avril, Jules, Albert BLANC, fils de François, cantonnier et de Clarisse, Quintienne MOILLE, ménagère.

• Le 23 avril, Henri, Jules, Noël DURET, fils de Marie, Louis, cultivateur et de Joséphine, Marie-Judith REVIL, sans profession.

• Le 28 avril, Joseph, Henri CUILLIERY, fils de Jean-Marie, cordonnier et de Marie, Philomène LAURENT, sans profession.

• Le 4 mai, Marie-Philomène DURET, fille de François, Marie, cultivateur et de Judith LACROIX, sans profession.

• Le 12 mai, Hélène, Joséphine GREPILLAT, fille de Louis, Joseph, cultivateur et de Jeanne LAURENT, sans profession.

• Le 29 mai, Jean, Lucien DURET, fils de Simon, cultivateur et de Emélie DUTRUEL, sans profession.

• Le 29 mai, Emile, Marcel DURET, fils de Simon, cultivateur et de Emélie DUTRUEL, sans profession.

• Le 3 juin, Lucien, Edmond HAUTEVILLE, fils de François, Barnabé, cultivateur et de Joséphine CARRAUD, sans profession.

• Le 14 juin, Léonie, Joséphine BULLA, fille de François et de Marie BONNEVIE, sans profession.

• Le 18 juin, Andrée, Simone MOUTHON, fille de André, cultivateur et de Louise LAURENT, sans profession.

• Le 8 juillet, Jean Marie DUCRET, fils de Jean Marie, fermier et de Séraphine DUCRET, sans profession.

• Le 9 août, Alphonse, Henri GREPILLAT, fils de François, Marie, Amédée, cultivateur et de Caroline GREPILLAT, flocheuse.

• Le 14 août, Magdeleine, Marie, Jeanne MUSY, fille de Pierre, Louis, Charles, cultivateur et de Octavie, GREPILLAT, sans profession.

• Le 15 août, Emile, Auguste BAUD, fils de Emile, cultivateur et de Julie, Franceline DUPREAUX, sans profession.

• Le 29 août, Elie, Alexandre QUINZANI, fils de Charles, contremaître et de Célestine, Augustine POZZI, sans profession.

• Le 6 septembre, Henriette, Prospère DEGRANGE, fille de Marie, Louis, Paul DEGRANGE, garde-champêtre et de Adélaïde LAURENT, couturière.

• Le 16 septembre, Marcelle, Marie, Louise FAVRE, fille de Jeanne FAVRE, sans profession.

• Le 23 septembre, Suzanne, Marcelle, Jeanne VIOLLAZ, fille de Félix, cultivateur et de Thérèse FERNEX, sans profession.

• Le 26 septembre, Louis, Auguste LEVRAY, fils de Marie, Auguste, cultivateur et de Henriette VIELLE, sans profession.

• Le 1er octobre, Lucien, Joseph, Georges DUTRUEL, fils de Jean-François, cultivateur et de Julie, Françoise GRUZ, couturière.

• Le 11 octobre, Jean, François MILLIET, fils de Auguste, pêcheur et de Hélène, Marguerite, Cécile POLIENNE, sans profession.

• Le 6 novembre, Séraphine, Andrée DEGRANGE, fille de Louis, Marie, cafetier et de Joséphine PEILLEX, sans profession.

• Le 27 novembre, Gabriel LOMBARD, fils de Michel, Joseph, négociant et de Marie, Céline BRACONNAY, sans profession.

• Le 13 décembre, Marie, Françoise MARCHAND, fille de Marie, Célestin, cultivateur et de Marie, Célestine BUTTAY, sans profession.

Mariages

• Le 27 avril, Hyppolite, Marie, Aimé BUTTAY, cultivateur et Joséphine, Antoinette ALLEMAND, sans profession.

• Le 11 mai, Marie, Auguste LAZARETH, cultivateur et Françoise, Ismérie BAUD, sans profession.

• Le 18 mai, Casimir, Joseph GREPILLAT, employé et Marie, Marguerite BONNEVIE, blanchisseuse.

• Le 8 juin, Jules, Simon COLLOMB, jardinier et Marie, Joséphine DUFOUR, cuisinière.

• Le 10 août, Marie, Joseph BAMBEY, ferblantier et Marie, Augustine BONNEVIE, repasseuse.

• Le 23 octobre, Jules FAVRE, serrurier et Blanche, Jeanne, Cécile BRACONNAY, blanchisseuse.

• Le 23 novembre, François, Joseph GRANJUX, jardinier et Augustine, Françoise DUFOUR, cuisinière.

• Le 30 novembre, John, Alfred BRON, facteur et Jeanne, Marie BIDAL, couturière.

Décès

• Le 31 janvier, André, Joseph BRUNHAU, 1 mois et 7 jours.

• Le 16 février, Thérèse, Françoise LAURENT, 67 ans, épouse de Marie BIDAL.

• Le 2 mars, Françoise, Lucie ARRANDEL, 69 ans.

• Le 1er avril, Jean-Marie DUCRET, 70 ans, époux de Marie BURNET.

• Le 20 juin, Jean-Claude BURQUIER, 61 ans.

• Le 23 juin, Sylvestrine, Josephine JACQUIER, 83 ans.

• Le 25 juillet, Pierre, Joseph LAURENT, 69 ans, époux de Mélanie BURNET.

• Le 28 juillet, Marie, Joseph MAGNIN, 59 ans.

• Le 11 août, Jean, Clément LAURENT, 73 ans, époux de Marie MUSY.

• Le 29 août, Marguerite, Marie, Louise BRACONNAY, 10 mois.

• Le 1er septembre, Marie, André PHILLEX, 70 ans, époux de Marie ECHERNIER.

• Le 18 septembre, Jean, Lucien DURET, 3 mois.

• Le 6 novembre, Marie, François MAGNIN, 68 ans, époux de Thérèse BOUCHET.

• Le 12 décembre, Marcel, Albert LE GRAEL, 3 mois et demi.

• Le 27 décembre, Marie, Françoise MARCHAND, 15 jours.

• Le 30 décembre, Adrienne, Marie, Louise BABELAY, 26 ans, épouse de Jacques LAURENT.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. R. JACQUIER électricité

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Z.A. DE MONTIGNY - MAXILLY-SUR-LÉMAN
74500 ÉVIAN-LES-BAINS
TÉL. 04 50 75 22 52

Naissances

- Le 13 novembre à Thonon-les-Bains, Victor, Louis, Matvei MARCELIN, domicilié 62c, chemin de Gravanne.
- Le 28 novembre à Thonon-les-Bains, Vincent, Augustin LACROIX, domicilié 937, avenue de Milly.
- Le 7 janvier à Thonon-les-Bains, Léonore, Jeanne PAYGES, domiciliée 235, avenue du Club Hippique La Verrière.
- Le 8 janvier à Thonon-les-Bains, Malo, Tom, Gwenolé GASNIER, domicilié 17, rue des Pêcheurs.
- Le 9 janvier à Thonon-les-Bains, Tom, Nicolas THOOR, domicilié 129, avenue de Verlagney.
- Le 10 janvier à Thonon-les-Bains, Quentin, Jacques, Marcel EDMOND, domicilié 1360, avenue de Milly.
- Le 21 janvier à Thonon-les-Bains, Téo, Stéphane PASTRELLO, domicilié 652b, avenue de Valère.
- Le 12 février à Thonon-les-Bains, Anabelle, Marie-Laurence, Cécile KINNER, domiciliée 6, avenue du Gallia.
- Le 26 février à Thonon-les-Bains, Mathis, Michel, David BESSIRARD, et Ulrich, Albert, Arnaud BESSIRARD, domicilié 120, rue du Lac.
- Le 6 mars à Thonon-les-Bains, Lily, Rose MELÉ, domiciliée 519, avenue du Bois du Feu.
- Le 20 mars à Thonon-les-Bains, Carla, Eva BOCHET, domiciliée 9, rue de l'Opac.
- Le 21 mars à Thonon-les-Bains, Marwane, Driss WIJJA, domicilié Résidence le Milly, 13, avenue de Forchex.
- Le 25 mars à Thonon-les-Bains, Tomma, Tom-Lai NAUDIN, domicilié Chemin de Gravanne « le Clos des Gravannes ».
- Le 13 avril à Thonon-les-Bains, Sixtine, Marie, Chantal COULON, domiciliée 1007, avenue d'Evian.

- Le 26 avril à Thonon-les-Bains, Philippe, Antoine LAURET, domicilié 680, route de Grande Rive.
- Le 15 mai à Thonon-les-Bains, William, Vincent, Dominique, Frédéric ROUX, domicilié 58, avenue de Forchex.
- Le 20 mai à Thonon-les-Bains, Esteban, José, Gérard CAISSO-RUIZ, domicilié chemin de Gravanne.
- Le 8 juillet à Thonon-les-Bains, Héloïse, Jessica, Florence BLAIN, domiciliée le Gallia, 5, avenue du Gallia.
- Le 23 juillet à Thonon-les-Bains, Anthony, Guy BONNEVILLE, domicilié 110, avenue de la Creusaz.
- Le 24 juillet à Thonon-les-Bains, Claire, Marie, Francine PIRAS-KAVANAGH, domiciliée les Chalets du Gavot, 849, avenue de Maxilly.
- Le 13 août à Thonon-les-Bains, Pauline, Suzanne GÉNOIS, domiciliée 543, avenue de Milly.
- Le 29 août à Thonon-les-Bains, Enora, Bernadette, Michèle CURDY-PEILLEX, domiciliée 849, avenue de Maxilly, les Chalets du Gavot.
- Le 7 septembre à Thonon-les-Bains, Soryan, Mohamed MANICHE, domicilié 6, avenue du Gallia.
- Le 28 septembre à Thonon-les-Bains, Maël DARS, domicilié le Gallia.
- Le 16 octobre à Thonon-les-Bains, Flavie, Marie, Denise MARCILLY, domiciliée 322, avenue de Maxilly.
- Le 24 octobre à Thonon-les-Bains, Thomas BEZIO, domicilié 5, avenue de Maraîche.
- Le 25 octobre à Thonon-les-Bains, Alexandre, Pierre, BIEZ, domicilié 365, rue des Fleurs.
- Le 31 octobre à Thonon-les-Bains, Milla DELLENBACH, domicilié 112, rue du Parc de l'Abbaye.

Décès

- Le 8 avril, Charles, Félix, Jean BIANCARD, veuf de Léa, Delphine PRAZ, 98 ans, domicilié 202, rue du Lac.
- Le 17 avril, Joseph, Maurice GOY, époux de Hélène AULAGNE, 76 ans, domicilié 1155, avenue d'Evian.
- Le 11 juillet, Berthe, Gabrielle CHAPUIS veuve de François, Joseph FAVRE, 97 ans, domiciliée 575, avenue de Maxilly.
- Le 18 août, Jean-Pierre, Moïse GREPILLAT, époux de Madeleine, Marie, Charlotte GENEVOIS, 64 ans, domicilié 196, route de Grande Rive.
- Le 29 septembre, Jeanne BLANC, épouse de Louis, Elie PANTALACCI, 73 ans, domiciliée 1849, avenue d'Abordance, le Clos du Renard.
- Le 30 septembre, Joseph, Jean DEPOISIER, époux d'Amélie, Marie, Françoise CUILLERY, 79 ans, domicilié 618, avenue de Forchex.
- Le 1er octobre, Aline, Mireille DUPUIS, épouse de Gilles, Pierre VEBER, 47 ans, domiciliée 567, avenue de Maxilly.
- Le 15 octobre, Louis, Emile, Marie REFFAY, époux de Simone, Marie, Thérèse BARGEAUD, 79 ans, domicilié 178, avenue du Flon.

Mariages

• Le 20 janvier, Mickaël, François, Noël DERIVAZ, maître de conférences et Zakia TOUTTOU, assistante, domiciliés à Mulhouse (Haut Rhin), 14, rue Barbanègre.



Monsieur et Madame DERIVAZ

• Le 17 mars, Faïçal MEJRI, chef d'entreprise et Mireille, Danièle MORAND, retraitée, domiciliés 17, avenue de Maxilly.

• Le 5 juin, Gilles, Pierre VEBER, menuisier et Aline, Mireille DUPUIS, adjoint à la direction de l'école, domiciliés 567, avenue de Maxilly.

• Le 16 juin, Martial, Joseph, Lucien BORCARD, technicien bureau d'études et Emilie, Juliette RUFFIER, secrétaire, domiciliés 235, avenue Rouffin.



Monsieur et Madame BORCARD

• Le 30 juin, Cédric, Camille, Dominique PEILLEX, ordonnanceur, domicilié à Thonon-les-Bains, 5, avenue du Général de Gaulle et Nadine VESIN, coordinatrice événements, domiciliée 67 impasse des Pommiers.



Monsieur et Madame PEILLEX

• Le 7 juillet, Marc, Jean PHILIPPE, planificateur et Sylvie, Claudine, Elise BOCHATON, auxiliaire de vie, domiciliés à Thonon-les-Bains, 45, avenue Jules Ferry.



Monsieur et Madame PHILIPPE

Côté Fleur

Fleuriste créateur

Place de l'Eglise
74500 Evian-les-Bains
Tél/fax : 04 50 37 29 96

Transmission florale par Euroflorist
Règlement CB par téléphone
Livraison offerte dès 40 € d'achat



Hôtel et Chalets
Rôtisserie au feu de bois
Salons pour banquets

NEUVECELLE-EGLISE - Tél. 04 50 75 04 90
(ouvert de début Février à fin Novembre)

AGENCE LEHMANN IMMOBILIER

VENTES - ACHATS

www.lehmann-immo.com

1, Place du Port
EVIAN

Tél. 04 50 75 44 77

Fax 04 50 70 76 59

Membre de la F.N.A.I.M.



nany kid



- Prêt à porter enfant 0-16 ans
- Vêtements future maman
- Décorations
- Cadeaux de Naissance

www.nanykid-evian@wanadoo.fr

1 avenue Jean Léger - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 54 79

Hôtel Panorama

250 rue du Lac - GRANDE RIVE
NEUVECELLE
Tél. 04 50 75 14 50 - Fax 04 50 75 59 12

ERE BOG

Maroquinerie,
Bagages,
Business,
et accessoires...

53, RUE NATIONALE - 74500 EVIAN
TÉL. 04 50 38 91 24

Etat Civil 2007

• Le 28 juillet, Frédéric, Joseph PASTRELLO, informaticien et Sandra BEAUGHEON, personal trainer, domiciliés 652 b, avenue de Valère.



Monsieur et Madame PASTRELLO

• Le 11 août, Philippe CHARLES-NILLY, maçon et Thérèse NGIKWEN, commerciale, domiciliés les chalets du Gavot, avenue de Maxilly.

• Le 25 août, Cédric, Jean-Guy LACOURPAILLE, ouvrier, et Virginie LAUGERE, hôtesse de caisse, domiciliés à Châtel, Résidence la Covagne.



Monsieur et Madame LACOURPAILLE

• Le 4 août, Pierre JACQUIER, employé d'usine et Stéphanie, Marie, Sylvie PEILLEX, professeur des écoles, domiciliés 112, avenue de Milly.



Monsieur et Madame JACQUIER

• Le 13 octobre, James, Harold, Francis WEIR, expert, domicilié à SURESNES (Hauts-de-Seine), 2, place Henri IV et Marie-Bénédicte, Claire, Suzanne VERDIER, hôtelière, domiciliée à la Verniaz.



A tous ces jeunes mariés,
la Mairie de NEUVECELLE
présente
ses VŒUX de BONHEUR.



Comptes Rendus Sommaires

7 décembre 2006

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- a reconduit, pour l'année 2007, une ouverture de crédit à court terme d'un montant de 305 000 euros pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie,
- a accordé une prime de fin d'année au personnel communal pour un montant total de 24 725,08 euros,
- a procédé à une ouverture de crédits dans le cadre du contentieux qui oppose la Commune à Monsieur Labbé,
- a fixé le montant des participations dues par les constructeurs en cas de non réalisation d'aires de stationnement,
- a approuvé une convention de partenariat à passer avec l'ADMR de la Rive Est du Léman pour la mise en place d'une garderie périscolaire,
- a octroyé des subventions dans le cadre de voyages scolaires,
- a accordé une aide financière dans le cadre de travaux de neutralisation d'une cuve à fioul,
- a défini les compétences en matière touristique et économique de la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
- a été informé de la suspension du caractère exécutoire du Plan Local d'Urbanisme par le Préfet de la Haute-Savoie et des motivations apportées par la Commune,
- a approuvé des cessions gratuites de terrains aux lieux-dits « les Confertes » et « les Vernes ».

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- a souhaité que le stockage et le service de collecte des ordures ménagères soient améliorés,
- a été informé du projet de transfert de la caserne d'Evian sur le territoire communal,
- a été informé des modalités de mise à jour du site internet,
- a été informé du programme organisé dans le cadre du Téléthon 2006,
- a été informé de la préparation du prochain bulletin municipal et s'est vu présenter le nouveau logo de la Commune.

21 décembre 2006

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- a défini les compétences en matière touristique et économique de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

29 mars 2007

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de 2006 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 883 276,44 euros et de 297 102,44 euros en tenant compte des restes à réaliser.
- a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de 2006 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 291 915,51 euros.
- a affecté le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau,
- a approuvé le budget primitif M 14 de 2007 qui s'établit comme suit :
 - Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 2 344 785 euros
 - Section d'investissement : recettes et dépenses : 2 841 438 euros
- a approuvé le budget primitif annexe de l'eau de 2007 qui s'établit comme suit :
 - Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 845 169 euros
 - Section d'investissement : recettes et dépenses : 374 990 euros

- a décidé d'appliquer un coefficient de variation des taux d'imposition des taxes directes locales d'environ 2%. Les taux appliqués en 2006, sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 9,01 % contre 8,83 % l'an dernier
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8,78 % contre 8,61 % l'an dernier
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31,24 % contre 30,93 % l'an dernier
- Taxe professionnelle : 15,41 % contre 15,26 % l'an dernier
- a attribué aux associations les subventions suivantes, pour un montant total de 34 454 euros.

- Neuv'Gym	11 000 euros
- Lou Nove Chatni	4 250 euros
- Hand Ball de Neuv'celle	3 750 euros
- Club de l'Amitié	900 euros
- Donneurs de Sang de Neuv'celle	1 000 euros
- Le Marque Page	950 euros
- Restaurant scolaire	1 450 euros
- Trompes de chasse de Neuv'celle	4 000 euros
- Ecole du Chat	800 euros
- l'Atelier d'Art de Neuv'celle	800 euros
- le Jardin des Sons	700 euros
- la Lotte Rieuse (Théâtre)	2 500 euros
- Tennis Club d'Evian	300 euros
- Arc en ciel (Hopitaux du Léman)	900 euros
- Présence Chablais Jalmaly	50 euros
- Association des parents "Les Cygnes"	50 euros
- MUTAME Savoie Mont-Blanc	80 euros
- Association Savoie Argentine	204 euros
- Prévention routière	80 euros
- Jeunesses musicales de France	80 euros
- Secours Populaire	260 euros
- MJC Evian	100 euros
- MJC Evian	250 euros

- a accordé une subvention de 16 000 euros au C.C.A.S. de Neuv'celle,
- a accordé une subvention de 20 853 euros à l'école Saint-Bruno pour les 39 élèves de Neuv'celle scolarisés dans cet établissement,
- a admis en non valeur des taxes et produits devenus irrécouvrables et a défini les modalités de dégrèvement en cas de fuite constatée sur un branchement particulier,
- a approuvé la deuxième tranche de travaux de mise en souterrain des réseaux aériens chemin des Confertes et des Moulins ainsi qu'au Parc de l'Abbaye,
- a fixé le montant de la participation en cas de non réalisation d'aires de stationnement,
- a fixé les tarifs de la bibliothèque municipale.

27 juin 2007

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- a reconduit le montant de la redevance communale incluse dans le prix de l'eau pour la période du 01/08/2007 au 31/07/2008 soit 1,01 euros le m³,
- a reconduit les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2007/2008 ainsi que le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus,
- a accordé des aides financières dans le cadre de la neutralisation des cuves à fioul,
- a approuvé le classement dans le domaine communal de la voie du lotissement « le Plein Soleil » : rue du Pré Servé ainsi que la voie du lotissement « le Tir aux Pigeons » : avenue du Tir aux Pigeons,

Réunions fin 2006-2007 du Conseil Municipal

- a approuvé une convention à passer avec Orange France pour l'implantation d'un site de téléphonie mobile dans la maison des associations, avenue de Maxilly,
- a approuvé une convention de tréfonds à intervenir pour la pose d'une canalisation d'eaux pluviales sur un terrain privé,
- a approuvé une convention à passer avec le Conseil Général de la Haute-Savoie fixant les modalités d'entretien des aménagements réalisés sur les routes départementales en agglomération,
- a décidé de verser un complément de prix pour l'acquisition d'un terrain sis à Maraîche conformément au jugement rendu par la Cour d'Appel de Chambéry,
- a procédé à une décision modificative à intervenir sur le budget principal M 14,
- a pris connaissance du plan masse relatif à la construction d'un collectif sur le terrain Clair Matin à Milly,
- a décidé de déplacer le bureau de vote des élections politiques de la Mairie à la Maison d'Animation.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- a souhaité la bienvenue à Monsieur Julien Garone, nouveau Secrétaire de Mairie, qui prendra ses fonctions le 2 juillet prochain,
- a pris acte de la modification de la zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles du département,
- a décidé de réaliser un aménagement routier sur le Chemin de Chez Constantin afin de réduire la vitesse excessive de certains véhicules et plus généralement s'est préoccupé des problèmes de vitesse constatés dans plusieurs secteurs et des contrôles radars effectués.

10 octobre 2007

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- a approuvé l'avenant n° 1 au marché des travaux d'aménagement des chemins des Confertes et des Moulins,
- a approuvé la 2ème tranche du programme des travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunication aux chemins des Confertes et des Moulins,
- a approuvé des avenants au marché des travaux d'aménagement des ateliers Marcuzzi,
- a procédé à une décision modificative à intervenir sur le budget principal M 14,
- a accordé des aides financières dans le cadre de la neutralisation des cuves à fioul,
- a instauré la déclaration préalable à l'édification d'une clôture et a instauré la demande de permis de démolir conformément aux nouvelles dispositions du Code de l'Urbanisme,
- a approuvé une cession de 3 108 m² de terrain, consentie à l'Opac 74, pour la réalisation de 14 logements locatifs et de locaux d'activités et commerciaux sur le terrain Clair Matin à Milly,
- a approuvé une acquisition de terrain à usage de parking au lieu-dit Chez Granjux,
- a approuvé des cessions gratuites de terrains,
- a désigné un coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2008.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- a pris acte des demandes d'utilisation de la salle des ateliers Marcuzzi formulées par les associations et a souhaité qu'une mise à disposition, en complémentarité des installations existantes dans l'agglomération, soit effectuée,
- a été informé du prochain transfert de l'instruction des dossiers d'urbanisme en interne,
- s'est préoccupé de la vitesse excessive de certains véhicules, notamment dans le secteur de Milly, et des dispositions à prendre,
- a entendu communication de divers renseignements concernant le fonctionnement de la commission communication et de la commission de l'animation et de la vie sociale,
- a été informé de la mise à disposition des habitants qui le souhaitent d'une adresse e-mail de type nom@neuvecelle.com.

Départs...



Guy ESSEVAZ-ROULET

Tous nos meilleurs vœux !
Guy ESSEVAZ-ROULET a intégré l'équipe municipale des services techniques en octobre 1978 en qualité de Conducteur Poids Lourds. Guy sait rapidement se faire apprécier autant par les élus que par la population neuvecelloise. Aussi, il gravit, un à un, les échelons pour terminer sa carrière en tant que responsable des services techniques. C'est avec beaucoup d'efficacité, de disponibilité et de dévouement qu'il accomplira cette tâche. Aujourd'hui, il a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. A cette occasion, nous lui présentons tous nos vœux et lui souhaitons de profiter pleinement des plaisirs de la vie.

Arrivées



Julien GARONE



Jean-Pierre FAVRAT

Julien GARONE et Jean-Pierre FAVRAT

Nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Julien GARONE au poste d'attaché territorial à la Mairie de Neuv'celle et Monsieur Jean-Pierre FAVRAT, au poste d'agent de maîtrise principal. Monsieur Julien GARONE remplace Monsieur Bruno BARLET qui est entré en fonction au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue et pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Partir,
c'est grandir
un peu...

Vie Scolaire

Ecole maternelle



En 2007, tous les élèves
de l'école maternelle
ont pris la clé des champs !

D'abord, les plus grands...

Si, si, à cinq ans ils sont grands puisqu'ils appartiennent à la classe de Grande Section. Au mois de janvier, ils ont bouclé leurs valises, emporté doudous et objets fétiches et sont partis avec leur maîtresse, toute une semaine, dans un centre de classes de découvertes dans la Drôme. Musiflore est un centre magnifique à proximité de Nyons (capitale de l'olive) où les enfants sont invités principalement à faire de la musique.

De nombreux espaces musicaux, dont un auditorium de 150 places, des instruments exotiques et beaucoup de percussions ainsi que l'encadrement d'éducateurs diplômés en musique ont été mis à disposition de nos petits neuvecellois tout au long du séjour.

Mais ce n'était pas tout !

La fabrication du pain dans le four banal du village et les promenades au cœur des paysages du pays de Bourdeaux, entre sapins et oliviers, ont également animé les journées bien chargées de nos "grands" élèves. Ils étaient accompagnés dans leur jolie aventure par les enfants de la classe de CP et leur maîtresse. Encore plus grands ceux-ci... pensez, ils ont six ans ! Pour que le tableau soit parfait et le séjour inoubliable, ils ont même eu droit à une petite épaisseur de neige !

Neuvecelloise

Découvertes
sportives
et culturelles

Au mois d'avril, ce fut le tour
des petits (3 ans)
et des moyens (4 ans).

Le séjour fut plus court, trois jours et deux nuits, et la destination moins lointaine. Cette fois, les doudous étaient doublés, pour certains, des sucettes et des couches mais pas une seule larme le jour du départ !

Ils ont rejoint le centre des Puisots, à proximité d'Annecy, au cœur de la forêt du Semnoz.

Pour ce groupe-ci, pas de neige mais un soleil radieux et des températures d'été, pas de projet musical mais la découverte de la forêt. Les bâtiments très colorés et accueillants ont permis à ces petits courageux de ne jamais s'ennuyer de leur famille et de ne vivre aucun moment de tristesse. Et puis cette fois encore, les journées étaient bien trop remplies pour laisser place à la mélancolie.

Une myriade de souvenirs et
beaucoup de photos,
en attendant de pouvoir
repartir pour grandir encore !

Les enfants et leurs maîtresses remercient toutes les personnes ayant œuvré pour rendre ces voyages possibles : Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, les parents et l'association de parents d'élèves ainsi que les entreprises qui ont participé par leurs dons au financement de ces projets.

Les enseignants de l'école maternelle de Neuvecelle.

Ecole élémentaire

Cette année fut riche en découvertes sportives et culturelles pour les 139 élèves de l'école élémentaire.

En effet, un projet de musique et de découverte de leur environnement naturel a réuni les enfants des classes de Grande Section et de CP dans la Drôme. Ils ont partagé de forts moments tous ensemble.

La classe de **CM1-CM2** est partie en classe de neige au Semnoz. Mais la météo a transformé ce séjour en classe verte ! Les élèves sont toutefois allés skier une journée au plateau des Saisies.

Accompagnés de leurs enseignantes et de 4 accompagnateurs en moyenne montagne, les élèves de **CE2-CM1** et de **CM2** ont pu se familiariser avec le milieu montagnard au Mont Bénand à travers une course d'orientation avec carte et boussole !

Les classes de **CE2-CM1** et de **CM2** ont participé au projet « Danse à l'école » de la scène régionale Château Rouge (Annemasse). Ainsi avec l'aide d'un chorégraphe et de leurs enseignants ils ont découvert l'univers de la danse contemporaine et créé une chorégraphie présentée sur les planches de Château Rouge et du Théâtre du Casino d'Evian.

Les 30 élèves de **CM2** sont devenus de vrais navigateurs grâce à un stage de voile à Evian. Une semaine qui s'est terminée par une matinée très ventée où tous ont su manier leur optimist avec brio !

Enfin la classe de **CM2** a mené à terme son projet d'écriture et de réflexion sur la déforestation avec leur enseignante et deux jeunes artistes d'Evian. Après plusieurs mois d'intense travail tant en écriture de leur pièce de théâtre que dans la réalisation des décors, les élèves ont eu la joie de présenter leur spectacle au Théâtre du Casino d'Evian. Un beau succès !

Les enseignants de l'école élémentaire de Neuvecelle.



Entreprise
Générale de
Nettoyage

Professionnels, Particuliers
& Administrations

17, av. des Vallées - 74200 THONON
TÉL.FAX 04 50 26 39 78
PORT. 06 07 02 13 40

mag-PRO

VETEMENTS PROFESSIONNELS
HAUTE VISIBILITE, TECHNIQUE
BATIMENT, INDUSTRIE,
HOTELLERIE, ALIMENTAIRE
Vêtements personnalisés

Entreprises, Collectivités, Administrations,
Particuliers

Pont de Dranse, Amphion
74500 PUBLIER
04 50 71 46 67



Notre énergie pour votre confort

Fiouls domestiques - Carburants - Lubrifiants
Entretien chauffage - Service Environnement

Thonon 04 50 71 26 43



www.lamurebianco.fr

Hubert
BUISSON



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
ISOLATION - RÉNOVATION

74500 NEUVECELLE
TÉL. 04 50 75 30 10 / 04 50 70 72 50
http://perso.orange.fr/buissoncharpente
buissoncharpente@wanadoo.fr

Raphaël Meynet
Pro Informatique

MAINTENANCE & DÉPANNAGE
CRÉATION DE SITES INTERNET
FORMATION BUREAUTIQUE
SYSTÈME D'EXPLOITATION

Tél. 04 50 75 24 18 - 06 86 26 02 85
Mail : r.meynet@wanadoo.fr
42, avenue de Verlagny 74500 NEUVECELLE

Restaurant Scolaire

Vie Associative



Président
Vice-président
Trésorière
Vice-trésorière
Secrétaire
Vice-secrétaires

Roland ALBORINI
Joël SICAUD
Myriam GAUTHIER
Renée DEPOISIER
Séverine DUTRIEUX
Anne-Cécile VIOLLAND
Isabelle SAMSON

9783 - 85 - 20

Ce sont les chiffres de l'année !!!!

9783 repas servis durant l'année scolaire
2006-2007

85 c'est le nombre moyen d'enfants
mangeant à la cantine chaque jour

20% c'est l'augmentation par rapport à
l'année précédente



Tous ces éléments et bien d'autres ont été commentés lors de l'assemblée générale tenue le Mardi 2 novembre 2007.

Aux 55 parents présents, le bureau a expliqué le fonctionnement de la cantine :

- les inscriptions,
- le déroulement des 2 heures de 11h30 à 13h30,
- la gestion du déjeuner.

Le règlement, expliqué en amont aux enfants, a été confirmé aux parents lors de cette réunion.

A une attention retenue sur les questions d'allergie, suivait une explication du nouveau prix de la cantine : 4,30 euros. 20 centimes d'augmentation cette année compensaient les 30 centimes de baisse en 2006 et l'augmentation de 8 centimes de notre fournisseur, l'Atelier des Hermones à Vongy.

Enfin et comme chaque année, l'association fait appel à de nouveaux parents bénévoles, pour encadrer nos enfants durant cette période importante du repas de midi.

Evidemment, ce n'est pas facile de trouver du monde :

- car si on laisse nos enfants à la cantine, c'est qu'on n'est pas disponible !!
- si on est disponible, on fait manger nos enfants à la maison !!

Malgré tout, de nombreux parents arrivent à jongler avec ce curieux dilemme !!

Mais grands-parents, grands frères et sœurs sont les bienvenus !

Aux deux personnes de service rémunérées par la mairie, Renée DEPOISIER et Maryse MORAND, s'ajoutent deux personnes payées par l'association : Vanessa BUITAY et Sylvaine ALBORINI.

Toute cette organisation mise en place par l'ensemble des acteurs, la mairie, l'école, l'Atelier des Hermones, l'association et les parents bénévoles, constitue le noyau dur du bon fonctionnement.

Afin que l'ensemble des enfants soit bien nourri et qu'ils soient satisfaits de leur pause journalière.

C'est bien là l'essentiel !

Le Bureau

NEUVECELLE



Vues du ciel



NEUVECELLE



Vues du ciel





Le Jardin des Sons

Voici un récapitulatif de nos différentes manifestations :

Le Jardin des Sons à Saint-Gervais



Le dimanche 17 décembre, pour débiter son année 2006-2007, le groupe vocal, à l'invitation du Lion's Club, a donné un concert en l'église Notre Dame de Lourdes à Thonon au profit des enfants handicapés de l'hôpital.

Samedi 24 février, pour la seconde fois, le Jardin des Sons et l'harmonie de Thollon « L'Echo des Mémises » se rencontrèrent le temps d'une soirée pour partager un agréable moment autour de la musique dans une église remplie de bonheur et de chaleur.

Dimanche 11 mars, à l'invitation de la chorale de Lucinges, « le Tourbillon de Lucinges », et en faveur de « Handy Mobil » (association annemassienne pour le déplacement des handicapés), l'association prit le bus en direction de Ville-la-Grand.

Suite aux deux premières parties, les deux groupes se réunirent pour chanter en commun et d'une seule voix face à un public chaleureux.

Grâce à ce concert, les membres de l'association « Handy Mobil » purent partir en séjour dans la région du Jura !

Après avoir passé la frontière de Thonon pour aller à Ville-la-Grand, le groupe vocal reprit les cars pour partir en direction de Saint-Gervais.

Sous un temps maussade et pluvieux, les 80 choristes du Jardin des Sons et les 60 choristes du groupe vocal Chantejoie de Saint-Gervais se retrouvèrent pour passer une soirée de chansons et d'émotions. Comme par magie, après quelques notes, la pluie laissa sa place au soleil. Après plus de deux heures trente de concert, les deux formations se réunirent pour interpréter deux chants : « Vivre pour le meilleur » et « Je viens du sud ».

Début juin pour la première fois (et non la dernière !), le Jardin décida de chanter une aubade sur l'esplanade de Milly (devant le bar « le Nouveau Monde »). Après une bonne première, l'initiative sera reconduite courant mai-juin 2008 dans différents hamcaux de Neuvécelle, selon les caprices météorologiques.

Le Jardin des Sons tient à remercier Monsieur Luc DERIVAZ, patron du bar, pour son accueil et sa gentillesse.

Pour terminer son année, l'association participa à la fête de la musique de Neuvécelle.

Il est vrai que, pour une association de Neuvécelle, le Jardin des Sons ne se produit pas souvent, voire très peu, sur la commune, mais les infrastructures ne nous permettent malheureusement pas de donner des concerts par manque de places. Nous sommes à ce jour 96 choristes, plus le matériel de concert. Nous avons donc besoin d'énormément de place !

Le groupe vocal tient à remercier la mairie pour son aide financière et matérielle.

Nous vous informons que courant février, le Jardin des Sons enregistrera un CD !

Bonnes fêtes de fin d'année

Guy JACQUIER - Chef de Choeur



†
Au mois d'octobre, le Jardin des Sons a perdu une de ses fleurs : Christiane DUCRET nous a quittés, suite à une longue maladie. Nous présentons à sa famille, ainsi qu'à son entourage, toutes nos condoléances. Christiane, que ta voix illumine et enchante ce paradis blanc, et saches que tu seras à jamais présente dans nos cœurs et dans ce chœur !

La Neuvécelloise

La kermesse se veut une vraie fête amicale et familiale pour tout le village de Neuvécelle



Prochaine kermesse : dimanche 13 juillet 2008



Comme chaque année le 2ème dimanche de juillet, la Neuvécelloise a organisé sa kermesse qui se veut une vraie fête amicale et familiale pour tout le village de Neuvécelle. Le comité de la Neuvécelloise remercie la Municipalité pour toute l'aide apportée dans l'organisation matérielle de cette manifestation. Cette année encore, malgré un chassé croisé du soleil et de la pluie, du groupe folklorique de Saint-Gingolph bloqué chez lui par la fermeture de la route, la fête fut chaleureuse et réussie. Nous remercions tous ceux et celles qui y ont participé. Ce 14 octobre, un déjeuner de l'amitié s'est déroulé dans la Maison d'Animation sous un beau soleil d'automne. Il y a réuni, dans une ambiance amicale, tous ceux et celles qui participent à la vie de la communauté paroissiale de Neuvécelle. Au mois de janvier, il y aura le goûter des anciens, qui comme tous les ans est animé par le sourire et la gentillesse du groupe des jeunes. La Neuvécelloise continue à assurer le financement du chauffage et de l'électricité de l'église et du presbytère. Cette année, elle participe aussi aux peintures et à l'aménagement de la salle paroissiale et à la réfection de l'estrade du grand autel de l'église. Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre comité, pour pérenniser notre association.

Marie France LORIDANT



Ecole du Chat Libre

Nous recommandons déjà à chacun de bien contrôler les naissances de leurs propres animaux. **Là encore, nous recommandons que les personnes témoins de chattes errantes n'attendent pas que celles-ci aient fait plusieurs portées pour nous appeler !!!**

Nous rappelons le but principal de notre association qui est la stérilisation des chats et des chattes n'ayant pas de maître de façon à éviter une prolifération toujours dérangeante d'où un irrespect envers le monde animal.

Un autre rappel important pour les chats d'extérieur, le collier est extrêmement dangereux et doit être proscrit.

Avoir à capturer un animal est beaucoup moins contraignant que plusieurs portées de chatons non socialisés. Cela sans parler des frais occasionnés à la charge de notre association qui ne peut agir que grâce à vos dons. Déposer à la « sauvette » des chatons ou des chats adultes devant le portail de l'Ecole du Chat, ou d'autres sociétés de protection animale, n'est pas une bonne solution. En effet, l'animal livré à lui-même dans un lieu inconnu peut devenir méfiant et ne pas laisser approcher, et le temps passant devenir « chat haret ». Dans ce cas il nous est difficile d'intervenir pour un contrôle sanitaire et la stérilisation indispensable. Les sociétés de protection animale sont là pour conseiller et aider à trouver la meilleure solution pour le bien-être des animaux. Nous remercions vivement toutes les personnes sensibles à la détresse animale qui nous aident par leurs dons en espèces, nourriture (pâtées ou croquettes), couvertures, coussins, etc...

Le Comité

Lou Nove Chatni

Parents d'élèves de Neuvecelle



Soirées à venir :

• une soirée Créole le 22 mars,

• un loto « saucisson » le 1er trimestre 2008,

• une soirée le 25 mai, à la Maison d'Animation,

• et enfin, la fête de l'école le 28 juin pour célébrer la fin de l'année scolaire,

• Le 11 octobre 2008, pour bien commencer l'année suivante, un événement à définir par le prochain bureau ...

L'association des parents d'élèves Lou Nove Chatni, présente depuis 1989, a bien failli disparaître, faute de président.

En effet, Joël SICAUD avait décidé, après 5 années de bons et loyaux services, de raccrocher sa casquette de président très actif.

Le 2 octobre 2007 s'est donc déroulée, en même temps que celle du Restaurant Scolaire, l'assemblée générale.

La participation des parents a été forte : **55 parents ont répondu présents.**

Notre président démissionnaire a rappelé le rôle joué par Lou Nove Chatni dans la vie des enfants du groupe scolaire Robert MAGNIN.

Il est, en effet, nécessaire de rappeler que l'association a subventionné les activités des élèves, durant l'année 2006-2007, à hauteur de 16 000 €.

Si l'association s'arrête, les enfants ne pourront plus bénéficier d'activités comme la voile, le canoë-kayak ou même les voyages pédagogiques.

Lors de l'assemblée générale, plusieurs parents motivés ont décidé de s'impliquer dans le bureau, dont les membres souhaitaient laisser leur place.

Une nouvelle équipe est donc en place.

Le 17 novembre, la première soirée de l'association a eu lieu à la Maison d'Animation. Comme chaque année, les membres actifs se sont investis pour vous offrir une soirée Fondue Chinoise de qualité. Le présent article ayant été rédigé bien avant cet événement, il ne me reste plus qu'à souhaiter que celui-ci se soit bien déroulé, ce dont je ne doute pas vu la motivation des membres actifs de Lou Nove Chatni !

Jusqu'à fin juin 2008, l'association organisera plusieurs soirées et manifestations afin de récolter des fonds pour l'école.

Nous comptons sur l'implication de nombreux parents pour que les enfants puissent bénéficier des subventions de l'association aux écoles.

Lou Nove Chatni a aussi participé, comme chaque année, au Téléthon début décembre.

Parmi nos nouvelles activités, se sont glissées les nouvelles technologies.

Lou Nove Chatni s'est mise à l'heure du Web. Nous avons, en effet, mis en place un site internet afin de permettre aux parents (et même à nos enfants, sous contrôle parental) de se tenir au courant de tous les événements liés à Lou Nove Chatni, au Restaurant Scolaire, aux écoles ou à Neuvecelle.

Un édit est publié chaque mois et tous les événements sont mis en ligne (pour les photos, nous ne publions que celles pour lesquelles les personnes présentes ont donné leur autorisation).

A cette heure, nous ne savons pas encore quels projets scolaires vont voir le jour cette année, mais je ne doute pas que l'implication des nombreux parents fera des merveilles pour nos bouts de choux.

On compte sur vous !!

Le bureau

<http://lounovechatni.free.fr>
Venez nombreux nous rejoindre sur le site.

Ecole de Handball de Neuvecelle

Contact :
Alexandra
DUQUESNE
04 50 75 62 64
ou 06 74 03 16 57

Les entraînements ont lieu au gymnase de la Léchère
le lundi de 17h30 à 18h45 et/ou
le mercredi de 15h à 16h15

Le premier tournoi mini-hand de la saison s'est déroulé à Evian le dimanche 14 Octobre, en présence de Monsieur le Député-Maire d'Evian, Marc FRANCINA. Peu d'équipes s'étaient déplacées, mais ce fut un tournoi très relevé et intense pour les enfants présents ainsi que leurs parents.

En ce qui concerne l'équipe de Neuvecelle-Evian, les petits se sont bien comportés, même si les premiers matchs furent difficiles au niveau du rythme et du niveau de jeu proposé, car le club compte les plus jeunes licenciés du département. En effet, nos jeunes sont âgés de 4 ans à 8 ans (la majorité des clubs est composée d'enfants âgés de 7 à 8 ans).

Mais une fois rentrés dans le tournoi, ils ont su tenir tête aux plus grands et se sont bien comportés sachant que la plupart des joueurs sont nouveaux cette année.

L'ambiance était encore une fois festive et, après une journée d'efforts, ils ont été récompensés par un goûter et des petits présents.

Ils sont rentrés chez eux bien fatigués mais avec beaucoup d'enthousiasme et surtout d'étoiles plein les yeux en rêvant peut-être un jour devenir des futurs RICHARDSON ou GILLES ou OMEYER ou NICOLAS

... Qui sait ?

Alors si tu es intéressé pour venir faire du handball avec nous et t'amuser entre amis, et que tu as de 4 ans à 8 ans, viens nous rejoindre.

Le Club de l'Amitié

Tous les jeudis après-midi

Pour tous renseignements s'adresser à :

Marguerite VESIN
04 50 75 32 68

Alain MONET
04 50 75 60 96



Réunion de chantier du Club de l'Amitié en attendant la fin des travaux...

Le Comité

Les Trompes de Chasse

Une passion commune...

c'est une porte ouverte aux rencontres et à la convivialité.



Le 17 mai : Concours Benelux (Belgique, Pays -Bas, Luxembourg)

Tout a commencé en juin 2005, à Evian, lors du concours régional que nous avons organisé. Une invitation de nos amis des Echos de la Semois (Belgique)... et voilà notre petit groupe de sonneurs sur la route... en ce jeudi de l'Ascension... destination Nafraiture en Belgique ! L'enthousiasme et la bonne humeur étaient de la partie et ne nous ont pas quittés durant ces trois jours. Nos amis sonneurs nous attendaient avec impatience et leur accueil a été plus que chaleureux. Un séjour inoubliable, placé sous le signe de la convivialité. Ainsi, nos hôtes devinrent nos guides pour la visite du patrimoine local, tels les monuments, les fabriques de bière et les inévitables brasseries, bien évidemment... !!! Le concours Benelux, comme son nom l'indique, est un concours international. Il regroupe en effet toutes les sociétés de Trompes de Chasse de Belgique, des Pays Bas et du Luxembourg. En tant qu'invités, nous avons pu participer à ce grand rassemblement, qui se déroula à Namur. La 1ère place fut attribuée au groupe des trompes du Duché de Limbourg. Et malgré notre prestation, pas des plus talentueuses, due à un niveau très élevé, que de merveilleux souvenirs nous resteront gravés.

Le 10 juin : Concours régional de trompes de chasse

Voilà une dizaine d'années déjà que notre groupe participe au concours régional de Rhône-Alpes Auvergne. Ainsi, c'est près de 150 à 200 sonneurs, soit une quinzaine de groupes, qui, chaque année, se retrouvent en compétition. Ce 10 juin dernier, nous avons eu la chance de nous retrouver, pour vivre cette journée, dans un cadre magnifique, que sont les bords du lac du Bourget. Le rassemblement étant organisé, cette année, par les Trompes de Chasse du Viviers-du-Lac.

Notre groupe a pris la 8ème place sur les 15 sociétés présentes. Ce sont les Trompes du Mont-Ventoux qui ont remporté le concours. Dans le classement «trio», Fabrice, Alain et David ont obtenu la 6ème place. Vincent a obtenu quant à lui, son brevet chanté (3 fanfares tirées au sort à chanter). Prochaine étape pour notre jeune sonneur... le brevet sonné ! L'année prochaine, le concours aura lieu le dimanche 27 juillet 2008 à St Etienne du Bois.



Le 15 juillet : Concours départemental de trompes de chasse

Organisé et mis en place par les Trompes de Chasse de Bonne, le concours départemental a vu le jour cet été. Il aura lieu désormais tous les deux ans, à l'occasion de la fête de la chasse à Sallanches. Les organisateurs, champions de France à trois reprises et membres du jury de ce fait, n'ont, semble-t-il, pas été indifférents à nos diverses prestations... et ce n'est pas sans fierté et sans réjouissance que nous avons ramené le challenge de ce tout premier rassemblement sur notre commune ! Ainsi, parmi les 7 groupes de sonneurs présentés, les Trompes de Chasse de Neuvécelle se retrouvent premiers champions de Haute-Savoie, devant les Trompes de Chamonix et de Poisy. A confirmer dans deux ans... ! A noter également le solo de Fabrice, qui termine 2ème de la 4ème catégorie. Mais, plus qu'une compétition... c'est avant tout la passion commune pour le cor qui réunit à chaque fois notre grande famille des Trompes de Chasse.

Plus qu'un concours... c'est la joie de se retrouver et de partager cette passion... même au-delà des frontières.

Le Comité

Neuvécelle Loisirs Culture

Les animations en 2007...

Nous avons commencé cette année en musique, elle restera très présente tout au long de notre programme :

4 concerts.

- La Chorale Amédée de Thonon,
- Le Chœur et Orchestre Symphonique du Mont-Blanc en collaboration avec la Grange au Lac,
- Jean-Marie REBOUL. Trio Jazz,
- Et dans le cadre du Festival de Musique et Instruments Rares : Le Grand Orgue de Barbarie et Pierre CHARAL.

En mars, nous avons lancé l'atelier Chant pour les enfants. Malgré quelques réticences à l'inscription de la part des enfants, Joëlle MORRIS a su les motiver. Ils ont terminé l'année en chant et enchantés.

Ce mois-ci, également, une conférence sur le deuil avec le Dr DINNEMATIN.

Ils ont lancé en juin, la Fête de la Musique, suivis du Jardin des Sons, puis de Scordatura, Quatuor de jeunes saxophonistes de la région. La soirée s'est terminée avec Fred CHESSEL. Tout cela sous un ciel clément.

Les expositions de l'année :

- 1 exposition peinture durant la période de Pâques : les aquarelles de Noël DUVAND
- 3 expositions durant l'été :
 - Igor BODOIRA, l'art de la rue,
 - le tandem peinture-sculpture de Béatrice SERGENT et Christine GAYET et,
 - pour terminer la saison, l'association de deux aquarellistes : Diane MILLER et Alain GUERARD.
- Le vide grenier du mois d'août a battu tous les records : 93 emplacements ont été réservés.

Journées du Patrimoine : «Le Cheval»

Le cheval nous a embarqués dans un grand voyage : il a débuté avec un petit tour de danse aux Etats-Unis avec le Chablais Country Club, puis de la Mongolie (cheval de Prjevalski) à la Baie de Somme (cheval de Henson), en passant par l'Espagne avec une démonstration de Pierre MARTINERIE et une chevauchée à travers le Maroc proposée par l'association de Randonnée Equestre de Haute-Savoie.



Mais si vous n'aimez pas voyager trop loin, vous avez pu emprunter une des cinq calèches hautes en couleurs, aux chevaux fièrement harnachés, qui ont déambulé dans Neuvécelle. Les enfants ont pu se promener à poney.

Notre patrimoine historique était présent avec l'histoire de la Garde Républicaine, illustrée de nombreux tableaux prêts par l'hôtel La Verniaz, la reconstitution de la forge de M. FILLON d'Evian, et d'une sellerie.



Les enfants de l'école maternelle ont apporté de la couleur et de la gaieté avec leurs travaux réalisés en très peu de temps. Bravo.

Frédéric SENAUD a fait une démonstration de son métier de maréchal-ferrant.



Chaque année, durant ces journées, nous organisons le concours photo en relation avec le thème.

Les heureux gagnants sont : (voir photos en fin de bulletin)

1er : Jean-Louis SEBASTIANI

2ème : Simone LEWKOWICZ

3ème : Philippe BERTHUEL

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont prêté du matériel et ont permis de réaliser cette manifestation.

En octobre, une soirée avec Jean-Pierre JACQUIER à travers la montagne des Tatras en Pologne et un peu plus loin, dans la Vallée de Kumbhu dans l'Everest.

Nous terminons l'année avec :

- Le Marché de Noël, au 30 octobre tous les emplacements ont été retenus.
- Et le Téléthon.

Rappel : Alain MONET et Marcel TARRANO ont réalisé deux films qui peuvent être commandés auprès de l'association NLC : «Evian d'hier et d'aujourd'hui et les montagnes du Chablais»

Le comité

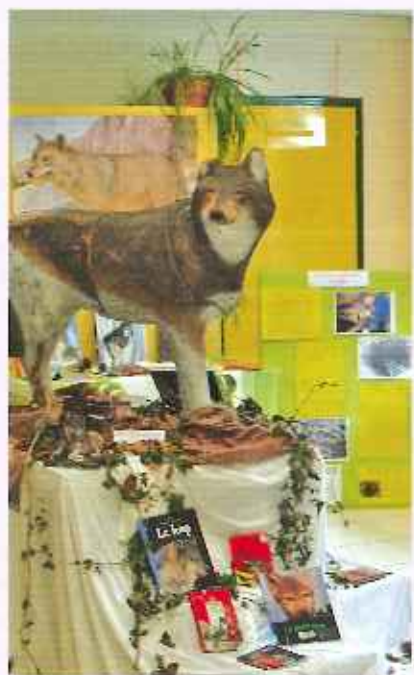
Le Marque Page



Rappel des horaires :
 • lundi : 13h - 18h
 • mardi : 8h30 - 12h30
 • mercredi : 10h - 12h
 et 13h - 18h
 • vendredi : 13h - 17h

Accès gratuit à Internet depuis le 1er mai 2007 (2 postes disponibles) 04 50 75 01 77

mail: lemarquepage@wanadoo.fr



L'année 2007 a été riche en événements dont les derniers Neuv'échos s'en sont fait l'écho ! Une « soirée meurtrière » s'est déroulée au printemps. La Maison d'Animation s'est alors transformée en camping pour un dîner spectacle. Tout en dégustant une paëlla, les convives devaient résoudre une affaire criminelle, en suivant les indices distribués avec parcimonie par les acteurs talentueux de l'équipe théâtrale de la "Lotte Rieuse". Le lâcher de livres a-t-il été une réussite ? Impossible de répondre puisque nous n'avons eu que très peu de "retour" sur cette expérience, mais au moins nous l'aurons tentée ! Si toutefois vous avez trouvé un livre dans un endroit insolite, dites-le nous !! Dans les locaux de la bibliothèque, deux expositions ont été organisées : une au printemps « Sur les traces du loup », et une à l'automne « Jean de la Fontaine, un honnête homme sous le soleil ». Les expositions sont ouvertes à tous, adhérents ou non ! Comme les années précédentes, l'équipe a essayé d'être présente lors des manifestations communales telles le Téléthon, la soirée fondue et bien sûr les journées du patrimoine !

Quelques bénévoles accompagnés ou non d'adhérents participent régulièrement aux Cafés Littéraires se déroulant dans différents lieux du Chablais.

Nous remercions les lecteurs qui votent pour l'attribution, dans le cadre du salon du livre d'Hermillon, du prix Rosine PERRIER.

Ce prix a été attribué cette année à Françoise GANTHERET pour son livre « Comme le murmure d'un ruisseau ».

Nous espérons que l'année 2008 saura vous séduire. Un projet se met en place pour le printemps avec, pour fil conducteur, le thème « Mémoire d'école » expositions, échanges divers, concours de nouvelles, soirée spectacle. Nous vous précisons les différentes activités en temps voulu !

En souhaitant vous rencontrer lors de ces différentes manifestations ou à la bibliothèque, l'équipe du Marque Page vous présente ses meilleurs vœux !

L'équipe du Marque Page

Les Donneurs de Sang

2007 a vu 333 donneurs se présenter aux 4 collectes, permettant de recueillir 310 poches de sang.

Dates à retenir :

Dons les 21 janvier, 14 avril, 21 juillet et 27 octobre, Loto le 26 janvier. 40^{ème} anniversaire le 20 avril.

Ce bilan est très encourageant sur plusieurs points : après 2 ans de baisse, le chiffre de 2004 est égalé, de nouveaux donneurs arrivent, signe que les campagnes de promotion proposées toute l'année sont efficaces, et ils reviennent, séduits aussi par le bon accueil des membres du comité.

Le manque de neige de cet hiver n'a pas permis l'organisation des courses de ski. De même, notre sortie raquettes s'est résumée en un repas raclette bien apprécié, la neige ayant fait son apparition. Les animations traditionnelles de rame sur le lac (challenge gagné par nos femmes à Saint-Gingolph) et la balade pédestre familiale de l'Union Départementale (UD) sur le plateau de Plaine Joux, autour de la pointe de Miribel, réunirent bon nombre de Neuvécellois.

La nouveauté cette année a été l'organisation d'une balade pédestre de la Zone IV (associations des cantons d'Ivian et d'Abondance) à La Chapelle d'Abondance, aux alpages de Trébutaz pour les plus hardis et de Pertuis pour les autres.

Pour 2008, sont déjà au programme le ski alpin aux Gets le un dimanche de janvier, les courses de rame, les sorties pédestres de la Zone IV et de l'UD en septembre. Notre association prévoit aussi la sortie raquettes-raclette, en espérant la neige...

Et aussi 1968 - 2008, nous avons 40 ans cette année, le premier don à Neuvécelle datant de février 1968. Les festivités commenceront par notre loto du quarantième le samedi 26 janvier, assurant l'amélioration des repas des collectes et les participations aux différentes animations. Cet anniversaire sera fêté le dimanche 20 avril par l'assemblée générale suivie d'une remise de médailles aux plus méritants et enfin du repas. 40 ans, pour une association, c'est souvent long et quelquefois décourageant. Il est obligatoire d'avoir à la tête une équipe soudée.

Alors un grand merci à tous les comités qui se sont succédé au cours de ces quarante années, afin d'offrir des vies : plus de 12 000 poches de sang prélevées à Neuvécelle en 40 ans.



Ça pompe !

L'engagement de certains membres de notre comité s'étend même bien au-delà de Neuvécelle, sur le département (3 personnes sont au comité de l'UD).

A l'heure où certains membres du comité actuel sont partis ou vont le faire, pour diverses raisons, après avoir œuvré pour tous, un appel est lancé à tous ceux qui veulent faire vivre les Donneurs de Sang de Neuvécelle, pour étoffer le comité.

Alors rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

Répondez à notre appel, afin de faire vivre notre association et de donner un peu de vous-même.

SANG DONNE = VIE SAUVÉE

Le comité



Balade Plaine Joux

Neuv'Gym



FONCIA

www.foncia.fr

Immeuble Front du Lac
1, place Porte d'Allinges
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 05 44 - Fax 04 50 70 70 52
leger@foncia.fr

EMC TP

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
ADDUCTION D'EAU
AMENAGEMENT DE SURFACES
RESEAUX DIVERS

Z.I. de Vongy - 74200 THONON
TÉL. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

MANEGE EQUI'LIBRE EVIAN



- École d'équitation sur poneys et chevaux
- Pension de chevaux

364, le Pré des Portes - 74500 NEUVECELLE
Tél. 04 50 75 65 66 / Fax. 04 50 70 67 49 - E-mail : manuel.eichner@wanadoo.fr



EUROVIA

Une société de VINCI

CHOISISSEZ LA BONNE ROUTE

Travaux publics Particuliers

Agence d'Amphion
Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06
197, rue de la Dent d'Oche 74500 Amphion



G. DUBOULOZ

Bricolage	Gros, Détail
Drôguerie - Peinture	Toute la déco.
19, avenue Jules Ferry THONON Tél. 04 50 71 14 65	Z.A.C. du Larry MARIN-THONON Tél. 04 50 71 36 92



Nicole à la manoeuvre

Si vous voulez nous rejoindre, les inscriptions sont toujours ouvertes :

- le mardi de 20h à 21h un cours de renforcement musculaire
- le jeudi de 19h15 à 20h15 du LIA et de 20h15 à 21h15 du stretching

Pour clore la saison passée, nous avons profité d'une sortie « Patrimoine » de la barque La Savoie et c'est donc le dimanche 17 juin que notre groupe avait rendez-vous à l'embarcadere du casino. Nous avons levé l'ancre un peu après 10h et navigué à la voile sous le soleil en direction du Haut Lac. Nous avons accosté à Meillerie après que fut annoncée notre arrivée par trois coups de canon. Un apéritif nous a alors été servi sur le quai puis nous avons déjeuné sur la barque dans une ambiance conviviale, le capitaine poussant même la chansonnette. Le vent nous ayant fait défaut, nous n'avons pu aller jusqu'au Bouveret. Sur le chemin du retour, nous avons essuyé un petit grain qui n'a en rien gâché cette belle journée et c'est vers 18h que nous avons débarqué à Evian, ravies de cette journée.

Neuv'Gym a repris ses activités à la Maison d'Animation en attendant d'intégrer les nouveaux locaux à la Maison des Associations.



Prêtes pour l'embarquement

Atelier d'Art

Pour tous renseignements s'adresser à :

Carmen VIGLIANO
132, impasse du Stade
04 50 75 19 58

Les artistes amateurs ont réintégré des locaux tout nouvellement rénovés avec de belles installations. Le lundi après-midi, l'atelier est consacré à la broderie et à la peinture à l'huile, le mardi, c'est au tour de la terre et du modelage. Quant au jeudi, c'est la journée la plus chargée avec l'aquarelle, animée bénévolement par Diane MILLER, artiste peintre confirmée. Tout ceci se déroulant dans l'entente et la bonne humeur !

Les membres de l'association Atelier d'Art remercient sincèrement la commune de Neuvecelle

pour nos déchets

Le réchauffement de la terre, la hausse du prix des carburants et des matières premières nous rappellent chaque jour que les ressources de notre planète ne sont pas inépuisables. Il est urgent de réagir pour ne pas gaspiller des biens non renouvelables. C'est dans ce contexte qu'il devenait indispensable de donner une seconde vie aux différents emballages que nous utilisons. De plus, quel progrès pour notre environnement ! Finies (ou presque) les décharges sauvages qui « dégoulaient » le long de nos montagnes et de leurs cours d'eau. Avec bientôt ses 60 millions de tricurs, l'Hexagone est entré dans l'ère du « tri attitude », nous ne pouvons que nous en réjouir, en essayant d'améliorer notre prestation. Pour nous, Neuvécellois, il nous est apparu intéressant de faire le point, après 18 mois de pratique. Le présent dossier essaiera de vous informer sur la situation actuelle, en vous rappelant les enjeux de cette démarche. Pour cela, nous suivrons le parcours des déchets, de la poubelle jusqu'aux produits recyclés, et nous verrons comment il sera possible d'améliorer notre prestation.



• La colonne verte

Le verre est le produit le plus simple à traiter, chauffé à 1.500 °C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande. Il est infiniment recyclable à 100%. Une société spécialisée, à qui il est revendu, assure son relevage.

• Le conteneur jaune

C'est le plus important, celui qui mérite le plus d'attention. Nous ne pouvons ici énumérer la totalité des produits qu'il regroupe, il convient de se référer aux documents remis par les ambassadeurs du tri ou aux pictogrammes figurant sur son couvercle. Son contenu est acheminé vers le centre de tri qui procède à la séparation des objets recyclables. Ce centre, ORTIC, est situé dans la zone industrielle de Vongy à 3 ou 400 mètres de la déchetterie. Ces déchets sont triés manuellement, un tapis convoyeur les achemine sur une table circulaire. Une équipe extrait les objets par catégories en les répartissant dans différentes alvéoles de stockage. Cette table tourne, lentement, pour permettre à chaque opérateur de prélever la ou les catégories d'emballages dont il a la charge. La table se vide... un petit coup de tapis convoyeur, et le réapprovisionnement est assuré. Les objets triés vont alors rendre visite à la presse, qui va les compacter en balles homogènes. Elles seront stockées à l'abri, en attendant d'être enlevées, par un recycleur industriel qui en fera une nouvelle matière première. Les bouteilles et flacons en plastique peuvent être transformés en tuyaux, en jouets, ou en divers objets usuels. Chaque tonne recyclée permet d'économiser 1400 kg de pétrole brut. L'aluminium est également trié : d'une bombe à raser ou d'une canette de bière, on pourra réutiliser la matière, pour un vélo, un moteur ou un fer à repasser. Une tonne ainsi recueillie permet d'économiser 1500 kg de bauxite.

• Le conteneur vert foncé

C'est le réceptacle qui contient ce qui n'a pu être recyclé, ou ce qui, pour des raisons économiques, n'en vaut pas la peine. Son contenu, sans contrôle, part directement à l'incinération. Si le tri est mal effectué, c'est fini, la canette en aluminium, la bouteille en verre, les journaux, les cartons etc ... iront tout droit à l'incinération. Réduits en poussière, en machefer, en fumée, ils pollueront l'atmosphère. Sans être « écolo à tout crin », on peut être révolté devant l'attitude de certains d'entre nous qui refusent d'accomplir ce dernier geste de tri. Pourtant, chacun devrait faire sienne cette pensée de Saint Exupéry :

« On n'hérite pas de la terre de nos parents, on ne fait que l'emprunter à nos enfants ».

• La colonne bleue

Les journaux, magazines et prospectus. Stockés à l'extérieur du centre de tri, ils sont vendus à des industriels spécialisés, qui, après les avoir désencrés, les transformeront en pâte à papier et en feront du papier recyclé.

• Les cartons

Ils ne doivent pas être mélangés au papier, leur texture est différente. Ils peuvent être recyclés une dizaine de fois. Ils sont souvent retrouvés dans le conteneur vert, c'est-à-dire sur le chemin de l'incinération. De plus ils encombreront les conteneurs. Il convient de les plier aux abords de ceux-ci, Noël est là, s'il vous plaît, pliez les cartons, et les coquilles d'huîtres auront ainsi suffisamment de place dans les bacs verts.

Enfin, il ne faut pas oublier le rôle des déchetteries qui doivent prendre les autres déchets :

- déchets verts,
- terre, pierres, briques,
- batteries, huiles de vidange et ménagères,
- encombrants,
- radiographies, ...

En attendant que la future déchetterie de Lugin soit opérationnelle, la collecte des encombrants par la commune sera reconduite pour 2008, Vongy nous accueille toujours, ainsi que Vinzier et Champanges (voir les jours et heures d'ouvertures sur le fascicule « Vie Pratique » joint au présent bulletin). Ces deux dernières ne sont pas plus éloignées que Vongy et la route pour y aller est moins encombrée.



Évolution du tri depuis sa mise en place le 12/6/2006

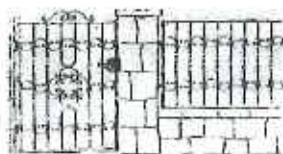
Pour les 6 derniers mois de 2006, les presque 30 000 habitants de la Communauté de Communes ont trié 81 tonnes d'objets recyclables par mois. Sur les 10 mois de 2007, nous notons une évolution moyenne de +16%. Ce redressement est encourageant et de bon augure pour l'avenir.

Les incidences économiques d'un tri insuffisant

Le poids mensuel des déchets de la Communauté de Communes approche les 900 tonnes. Pour la même période, conteneurs jaunes et journaux représentent 100 tonnes. Plus précisément 12% de nos déchets sont recyclés, contre 48 % en Suisse voisine. Il faut chaque mois incinérer 800 tonnes à 75 € la tonne, soit 60 000 € mois ou encore 720 000 € pour l'année. Si notre efficacité était au niveau de celle des Suisses, nous n'aurions que 360 000 € à dépenser, soit une économie annuelle de 36 € pour un foyer de 3 personnes. A cela, il conviendrait d'ajouter la vente des produits recyclés qui sont hélas incinérés.



**Metallerie INOX ALUMINIUM
SERRURERIE FERRONNERIE**



Toutes fermetures
du bâtiment

Etablissement Richard VESIN
300, route du curtenay
04 50 75 43 80
06 79 62 53 96
74500 Maxilly-sur-Léman

PLANTAZ
Georges PEINTURE

4, avenue du Clos Rouge
74200 Thonon-les-Bains

Tél. 04 50 71 31 25

Fax 04 50 81 96 99

E-mail : georges.plantaz.peinture@wanadoo.fr

CHRISTAUD

La compétence d'une équipe.



ANNECY

Tél. 04 50 22 54 96
Fax 04 50 24 24 23

**S AV
GAZdédi**

DÉPANNAGE ENTRETIEN
D'APPAREILS A GAZ ET A FUEL

Tél. 04 50 39 45 71
Fax 04 50 73 97 60

289, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES



BARATAY & Cie LEMAN POIDS LOURDS
Agent RENAULT TRUCKS

Les Cinq Chemins - Margencel
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04.50.72.74.70 - Fax 04.50.72.58.36

SAT AUTOCARS

11, av. J.-Ferry - 74202 THONON
Tél. 04 50 71 00 88 + - Fax 04 50 71 89 85

Location d'autocars de 20 à 53 places

TOUS VOYAGES ORGANISÉS
ET SÉJOURS EN FRANCE
ET A L'ÉTRANGER
POUR GROUPES ET INDIVIDUELS

Web : www.sat-autocars.com

Dossier
Une nouvelle vie

La société Eco-Emballages, avec qui la Communauté de Communes a signé un contrat pour 6 ans, en juillet 2005, apporte son savoir-faire dans l'organisation de la gestion de ces produits. Entreprise à but non lucratif, ayant une mission d'intérêt général et agréée par les pouvoirs publics, elle a, entre autres, pour mission, d'assurer la fin de vie des emballages. Elle doit concilier la liberté d'emballage des entreprises pour répondre aux besoins des consommateurs et un rôle préventif pour l'environnement.



S'appuyant sur une forte adhésion populaire pour l'écologie, l'entreprise entend initier, pour les toutes prochaines années, des actions pour réduire la quantité des ordures ménagères :

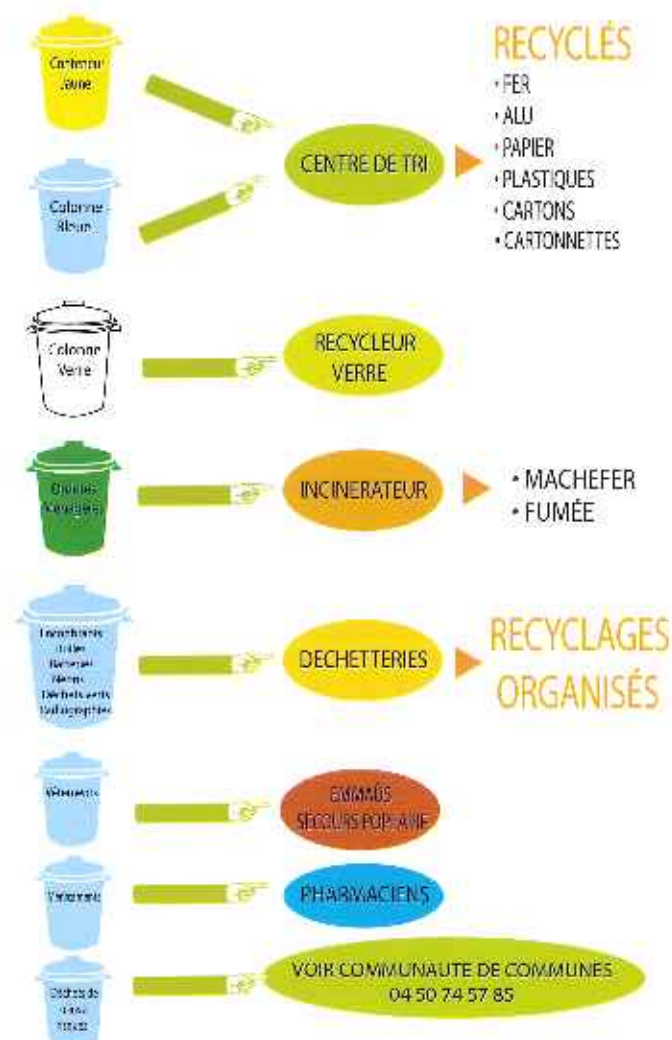
- agir auprès des industriels de la consommation pour réduire la quantité, le volume et le poids des emballages.
- combler certaines lacunes dans le réseau de collecte, en particulier dans les immeubles.
- réduire le coût de la collecte et du traitement qui a explosé passant de 1994 à 2004 de 75 à 150 € la tonne. La construction d'infrastructures et l'utilisation de personnels intérimaires pour la mise en place des organisations expliquent, pour une large part, cette augmentation. Il conviendra, le moment venu, lorsque ces organisations seront opérationnelles, de procéder aux ajustements nécessaires. Des économies dans ce domaine seront alors envisagées.
- essayer de valoriser, certains produits dits « orphelins », c'est à dire dépourvus de filière structurée.
- adopter le compostage : les déchets ménagers (épluchures, restes de repas, les invendus des grandes surfaces, les déchets verts, les boues des stations d'épuration). Le compostage trouve tout à fait sa place dans les habitations individuelles, il pourrait également présenter un intérêt dans les immeubles auprès de ceux qui fleurissent ou cultivent sur leurs balcons. Des dispositifs inodores et très efficaces permettent de se livrer au « lombricompostage ». 100 kilos, par an et par habitant, de déchets ménagers sont actuellement incinérés.

pour nos déchets

Le tri des ordures ménagères ne doit pas être pris comme une corvée, mais plutôt comme **un acte qui doit devenir un réflexe**, un acte citoyen pour préserver notre environnement, mais aussi notre portefeuille: « plus tu tries et moins tu paies ». Le résultat ne sera pas obtenu par tel ou tel puissant, mais par la participation de chacun, nous sommes tous sur la même ligne de départ et devons être solidaires. Notre nature, notre lac, notre montagne le valent bien. L'air que nous respirons doit rester le plus pur possible, le lac le plus propre possible, notre paysage et notre environnement toujours aussi merveilleux, et gardons l'esprit d'économie cher aux Savoyards pour ne pas dilapider des ressources naturelles qui nous sont indispensables.

Bonnes fêtes à tous et bonne année !

Jean Marie LE ROY



SUS AUX CHENILLES

Des chenilles en processions, au début du printemps, traversent les pelouses et les routes. D'où viennent elles ? Qui sont-elles ?



Premier nid

Levons les yeux. Surprise ! Nous sommes à proximité de pins, ces résineux le plus souvent à 2 aiguilles, accolées à la base. Et, quelles sont ces boules blanches accrochées au bout des branches ?

Il s'agit de nids, appelés aussi cocons, tissés par des chenilles pour se protéger du froid.

Nous sommes en présence de **chenilles processionnaires des pins. Quel est leur cycle d'évolution ?**

En avril, mai, dès 18-20° C pendant plusieurs jours, les chenilles quittent leurs nids d'hiver, descendent le long des troncs en procession (d'où leur nom), parcourent plusieurs mètres sur le sol et pénètrent dans la terre. Là, elles subiront leur métamorphose et ressortiront sous forme de papillons fin juin-début juillet.

Après accouplement, les femelles repèrent les pins et de leurs pattes ensèrent 2 aiguilles et pondent entre. Elles recouvrent leur pont de d'écaillés qu'elles prennent sur leur abdomen, d'où une forme de manchon brunâtre.



Manchon de ponte

Fin août - début septembre, les œufs éclosent et de petites chenilles en sortent. Elles se nourrissent des aiguilles à proximité du manchon. Ces aiguilles, en partie consommées, deviennent jaunes. On peut à ce stade s'apercevoir de la présence de chenilles sur l'arbre par des bouquets d'aiguilles jaune-paille. À mesure que l'automne avance, les chenilles muent et grossissent. Elles commencent à former des pré-nids, au gré de leur déplacement, où elles se réfugient au moindre froid. Dans le courant octobre, elles vont confectionner leur nid d'hiver avec des soies qu'elles ont sur l'abdomen, elles se nourrissent moins et grossissent encore. Elles passent tout l'hiver dans ces nids, véritables radiateurs. Dès les beaux jours, elles quittent ces nids et se promènent en procession. La boucle est bouclée...

En quoi ces chenilles sont elles néfastes ?

Elles mangent les aiguilles et donc affaiblissent les jeunes arbres. Mais, pour nous dans notre région, c'est surtout le fait qu'elles possèdent des poils urticants microscopiques qui est le plus préjudiciable.

En effet, elles libèrent ces poils à la moindre alerte au gré des vents. Ils viennent se fixer sur le sol, les vêtements, la peau, les fosses nasales, la bouche. Ils agissent comme les piqûres d'orties. Les personnes allergiques, les enfants et les personnes âgées sont les plus vulnérables. Les langues peuvent enfler et gêner la respiration. Les chiens aussi qui ont toujours la truffe au sol.

Consulter un médecin à la moindre alerte d'octobre à mai.



Nid d'hiver

Comment s'en débarrasser ?

Le plus simple est de repérer les nids dès la fin octobre et de les couper en se protégeant le corps, les mains et le visage. Ensuite, il suffit de brûler les nids.

Mais si vos pins sont trop hauts et les nids inaccessibles du sol, il faudra appeler une entreprise spécialisée qui vous coupera les branches porteuses de nids.

Car bien peu ont le matériel adéquat pour traiter sur un grand nombre de propriétés.

Car un traitement existe. Il faut pulvériser une solution sur les pins pour anéantir ces chenilles. Les produits utilisés sont insecticides chimiques ou biologiques.

Afin de préserver au maximum la biodiversité, l'Office National des Forêts organise une campagne avec un traitement biologique sélectif qu'il faut répandre les premières semaines de la vie des chenilles, c'est à dire la deuxième quinzaine de septembre. Ce produit est inoffensif pour les hommes, les animaux, abeilles comprises, et bien sûr efficace contre les chenilles de papillons. Il est dispersé de 2 manières : sur les grandes surfaces par hélicoptère (par exemple, tous les Matorons et le Royal) et pour les pins individuels depuis le sol avec une turbine montée sur un véhicule 4X4. Ce dernier traitement prend de l'ampleur d'années en années car il revient moins cher que par hélicoptère (à l'unité, il fallait compter 33,50 € TTC par pin en 2007).

Jean-Charles LAZARETH - ONF

Correspondant Observateur du Département de la Santé des Forêts

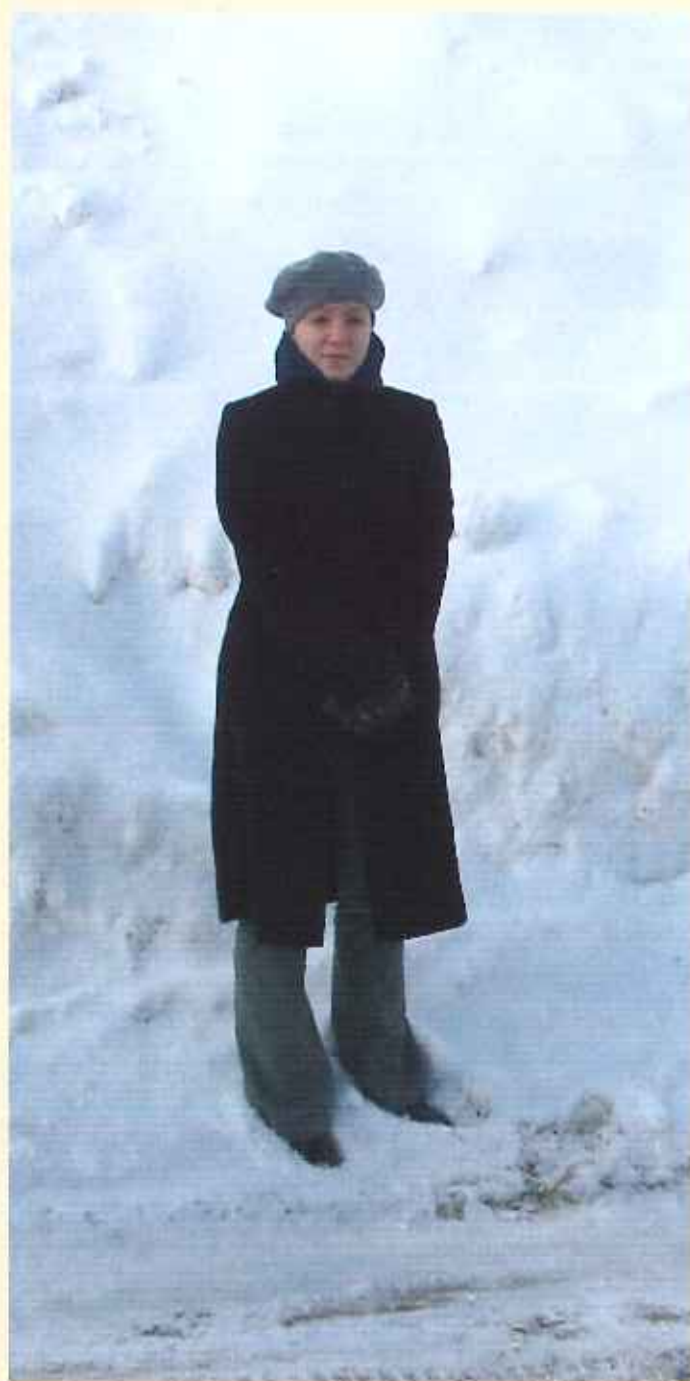


Traitement

Si vous possédez des pins ou des cèdres affectés par ces chenilles, vous pouvez vous inscrire en mairie pour le traitement de l'automne (nom, adresse, téléphone, nombre d'arbres à traiter). Un devis vous sera envoyé par l'ONF avant toute intervention. Il faut savoir que :

- même si vous n'avez pas eu de nids cet hiver, ou si vos pins ont été traités, vous pouvez très bien en avoir à nouveau en septembre. En effet, les papillons volent et peuvent venir de pins non traités.
- les chenilles peuvent rester en terre et ressortir 2 ou 3 ans après.
- le traitement pour être efficace doit être collectif, c'est-à-dire intéresser tous les propriétaires de pins.

Bien chers Neuvécellois,
quel automne chargé
je viens de vivre !



Une Neuvécelloise au bout du monde

Parlons un peu tout d'abord de **Thanksgiving** (fête américaine traditionnelle aux USA, aussi importante que Noël, commémorant le partage du 1er repas entre les indiens et les premiers colons : une dinde, symbole de paix).

Les Canadiens fêtent également le Thanksgiving, mais plus tôt que les USA : début octobre au Canada et fin novembre aux États-Unis.

Me voilà donc à table, entourée de ma belle-famille canadienne, une grosse dinde disposée au centre de la table !

Comme on le voit souvent dans les films américains, le **brun** de la dinde (la cuisse) s'est rapidement retrouvé dans mon assiette accompagné de **patates pillées** (purée de pomme de terre), ainsi que de petits-pois, le tout agrémenté de la traditionnelle sauce aux **atacas** (purée de canneberges qui sert de condiment à la dinde). Et enfin, tout cela recouvert d'une **gravy** (sauce brune qui accompagne les viandes). Ce repas se conclut toujours par une tarte à la citrouille recouverte de **crème fouettée** (les Québécois ne connaissent pas la chantilly).

Quelques jours plus tard, j'embarque à bord d'un avion, direction les USA, Las Vegas, Nevada.

Pays d'excès et de démesure, c'est avec les yeux grand ouverts et l'appareil photo prêt à flasher que je découvre, à mon arrivée à l'aéroport, des salles spéciales remplies de machines à sous !

Sur le chemin de mon hôtel, je découvre enfin le célèbre **Strip** (artère principale de la ville sur laquelle se situent tous les hôtels et casinos).

Paysages absolument incroyables en plein désert du Nevada, c'est le fameux hôtel-casino « Le Louxor » et sa pyramide que nous apercevons le premier, suivi d'une reproduction de la ville de New-York et son hôtel-casino, le « New-York-New-York ». Tout à côté, on peut voir l'incroyable Caesar Palace et son véritable Colisée romain, lequel a été construit spécialement pour les spectacles de Céline Dion. On peut également visiter l'hôtel-casino « Le Venetian », qui est une reproduction de la place Saint-Marc à Venise, et pour 15 \$ US, vous pouvez faire quelques minutes de gondoles !



Et enfin, pour les voyageurs nostalgiques de la France comme moi, on peut aller dîner dans la Tour Eiffel en admirant le coucher de soleil rose du désert se déposer sur la copie de l'Arc de Triomphe !

C'est à Las Vegas que l'on retrouve toute l'excentricité concentrée des USA, et c'est également là que l'on peut admirer et bavarder devant la plus grande fontaine aux 3 chocolats au monde ! (située dans La pâtisserie de la ville, tenue par un grand chef français).

Après quelques jours de folie passés aux USA, je regagne Montréal pour préparer Halloween. Les Canadiens raffolent de cette fête et mettent beaucoup de cœur à la décoration de leur maison, et les enfants à la création de leur costume. Et, c'est équipés de taies d'oreiller (plus gros et plus résistants qu'un simple sac) que les petits Québécois partent à la chasse aux friandises !

Quelques jours passent et me voilà à nouveau à bord d'un gros Airbus, mais en direction de la France cette fois-ci, pour quelques vacances en famille. Et c'est avec surprise que j'apprends que j'ai désormais l'accent québécois !!! Mi-novembre et voilà l'heure du retour qui sonne. C'est les batteries rechargées d'amour et de fromages que je repars pour le Canada !

Voilà les fêtes de Noël qui arrivent, et évidemment au Québec, on ne peut pas parler de Noël sans parler de neige et de glace !

Au plus grand plaisir des **tits-culs** (enfants québécois), voilà la période de l'année où les pères de familles tassent

la neige et avec 4 planches de bois, ils **gossent** (fabriquent) des patinoires de fortune dans les cours arrière des maisons. Quoi de mieux pour une **game de hockey** (partie de hockey, sport national au Québec) ou pour apprendre à marcher ! (selon la légende, les Québécois patinent avant de savoir marcher).

Et selon moi, c'est la vérité, car dès que les enfants se tiennent debout, on les chausse de patins !

Il est à nouveau presque l'heure de remettre la dinde au four pour Noël. (Le repas de Noël québécois est quasiment identique à celui de Thanksgiving).

Mais cette année, j'ai décidé de cuisiner à ma belle-famille mes fameux escargots en coquilles et ma tourte aux cuisses de grenouilles. (Les Québécois sont assez réticents à ces plats typiques français, les Américains le sont également). Espérons qu'ils ne m'exileront pas du Canada après ça !!! C'est sur cette note gastronomique que je vous quitte chers Neuvécellois. Je **m'en retourne** à mes fourneaux, et espère vous retrouver l'année prochaine, en pleine forme.

Je vous souhaite un joyeux Noël, une belle année 2008 et surtout une bonne santé.

Merci de me suivre à travers mes aventures, et à **tout bientôt** !

Les mots en gras sont des expressions et des termes québécois et américains (USA).

Adoc OUVERT
TOUTE
L'ANNÉE

PIZZA SUR PLACE ET À EMPORTER
BOISSONS ET TERRASSE BORD DU LAC



GRANDE RIVE - 74500 NEUVECELLE
04 50 74 65 83



SA Blugon Hélicoptères
Le rocher - 74110 Morzine
Tél. 04 50 75 99 15 - 06 11 18 18 74
www.blugon-helicopteres.com

AGENCE MAJESTIC
Immobilier Real estate

www.evian-properties.com
www.prestige-realestate.com
www.thonon-immobilier.com

Evian : +33 (0) 450 75 03 01
Thonon : +33 (0) 450 71 57 00

imprimerie
Vuattoux depuis 1938

toute l'imprimerie
tout l'emballage

Chemin du Clos d'Yvoire - Route de Morzine
74200 Thonon-les-Bains
04 50 71 00 06 - Fax 04 50 71 68 62
e-mail : info@vuattoux.com

www.vuattoux.com

SOVACOM
Agence de Communication graphique

De la Création...
à la réalisation

- Logo, cartes de visite
- Affiches, flyer, plaquette
- Site internet

Place Porte d'Allinges - 5, rue de la Monnaie
74500 Evian Les Bains
Tél/Fax : 04 50 49 04 03
www.sovacom.com

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
**R. SANNICOLO
et Fils**



CHAMPANGES - Tél. 04 50 73 40 02
NEUVECELLE - Tél. 04 50 75 62 61

Vous & Nous

83 ans

Anne-Marie MORAND
et son moniteur, Manu,
au décollage
depuis les
hauteurs des Gets,
dimanche 26 juillet 2007.



MIMI fait son Baptême de l'air en Parapente

Dans le hameau de Verlagny, tout le monde la connaît sous le nom de « Mimi ».

Le 26 juillet dernier, cette arrière-grand-mère de 83 ans a réalisé l'un de ses rêves : voler en parapente. « J'en avais envie depuis longtemps. Quand j'étais jeune, je rêvais déjà que j'étais un oiseau... » explique-t-elle.

Et il y a trente ans, elle se souvient avoir vu un homme descendre du ciel accroché à un delta-plane : révélation ! Pourtant, même si elle dit adorer les remontées mécaniques ou les télésièges, Mimi n'a encore jamais pris l'avion ni aucun autre appareil pour quitter le plancher des vaches. Et pourtant elle l'assure : « dans l'air, je suis bien ! ».

Alors sa petite-fille, qui vit aux Gets, a décidé de lui offrir un baptême de parapente.

Mais à 83 ans, est-ce que ce n'est pas un peu trop physique ?

« Il n'y a pas d'âge. Le moniteur a déjà eu une personne de 86 ans. Et puis ce n'est pas fatigant. J'étais confortablement assise, dans un siège rembourré... », et elle a toujours été très dynamique, faisant beaucoup de marche, de vélo et de montagne.

Casquée, sangle, ficelée, accrochée à son moniteur Manu « il est très sympa ! », elle s'est donc élancée dans le vide : « ça ne m'a pas effrayée. Pour faire voir aux enfants que je n'avais pas peur, j'ai battu des ailes ». Comme un oiseau, enfin.

Et la vitesse ?

« C'était génial ! avec cette impression de liberté... Au calme, sans un bruit. Rien que du bonheur ! Mais il faut être bien vêtu, quand même : un pull, un coupe-vent... J'aurais bien supporté un foulard ». Le vol a duré un quart d'heure environ, avec en cadeau un passage au-dessus de la maison de ses petits-enfants. Puis il a fallu redescendre. « Ce que je craignais, c'était l'atterrissage. Mais le moniteur m'a dit : vous verrez, ça se passera en douceur. Et en effet, le vol s'est achevé sans souci ».

Aujourd'hui, Mimi se dit prête à sauter à nouveau. Micux, elle incite toutes les arrière-grands-mères à faire comme elle !



Agence de Bernex (74500) :
Immeuble le Tétras lyre
Tel : 04.50.81.54.54
email : bcncx@lafort.com

Agence de Thonon Les Bains (74200) :
4 place du Château
Tel : 04.50.17.06.84
email : thonon@lafort.com

Agence d'Evian Les Bains (74500):
40 rue de la Touvière
Tel : 04.50.74.32.50
email : evian@lafort.com

Vous avez un ami dans l'immobilier
www.lafort-hautesavoie.com / www.lafort.com

Joseph TUPIN & Fils
Menuiserie Générale

Agencement en tous genres
ponçage - vernissage de parquets
escaliers

Z.A. Darbon - 74500 Champanges
Tél. : 04 50 73 42 09
Fax : 04 50 81 01 81



EURL YELLIKAYA
Maçonnerie Générale
Rénovation

10 Chemin des Harpes 74200 Thonon-les-Bains
Tel : 04 50 70 61 76 - Portable 06 80 43 17 54



Ingénierie Structures

ROGER TODESCO

Ingénieur Civil Diplômé

Membre des Ingénieurs Conseils de France en Génie Civil

1, avenue des Genevriers
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 44 13
Fax 04 50 71 55 49

SIRET N° 327 054 276 000 16
CODE APE 742C



François
MÉRIGUET

ZINGUERIE GÉNÉRALE du BÂTIMENT
Cuivrie - Couverture - Entretien de toiture
Neuf & Rénovation

Couverture à joint debout - Habillage de Virevent
Bardage cuivre métallique - Pose de Velux
Démoussage de toiture - etc...

74500 CHAMPANGES
Tél. 04 50 73 43 98 - Fax 04 50 81 01 13

Vous & Nous

Une Centenaire à NEUVECELLE



Depuis le 6 septembre 2007, la commune doit s'enorgueillir de compter parmi ses Neuvecellois d'origine, une centenaire en la personne de Mademoiselle Henriette DEGRANGE. Façon peu banale d'entrer dans l'histoire de sa commune.

Henriette, née le 6 septembre 1907, est issue d'une famille de huit enfants, originaire de Milly. Elle restera à EVIAN, rue de la Monnaie où ses parents tiennent le café restaurant de l'Écu. Puis la famille revient à Milly. Elle arrête l'école pour apprendre la couture : « j'ai beaucoup travaillé pour les gens du village... ». Mais ce qu'elle préfère raconter, c'est le bonheur qu'elle a ressenti lorsque le curé de NEUVECELLE lui procure un harmonium, pour assurer les offices pendant 44 ans. Célibataire, elle vivra à Milly avec sa mère, puis en 2001 ne pouvant rester seule, descendit aux Myosotis. Nous, ses neveux et nièces sommes très fiers de cet extraordinaire cadeau de notre tante et de la vie ! Cela devrait être une porte ouverte à son frère Jo, pour qu'à son tour, dans 5 ans, il offre le même cadeau à ses enfants, petits-enfants, en somme à toute sa famille.

Etienne CHAPUIS

Qui reconnaissez vous ?

1960



1960

Jany VESIN, Joseph FAVRE, Michel MAITRE, Jean GRANJUX, André DURET, René LAZARETH, Régis DELECRAZ, Etienne CHAPUIS, Alain MORAND, Paulette DURET, Maurice CHAPUIS, Mireille REBET, Jean-Bruno CHAPUIS, Nicole BRUCHON, Georgette DUPRAUX, Abbé GREPILLAT, Bernard BURQUIER, Georges JACQUIER, Yvonne JACQUIER, Joseph MAITRE, Mireille MORAND, Micheline LAZARETH, Maurice VESIN, Marcel JACQUIER, Jean-Claude MORAND, Eliane MORAND, Antoinette MAITRE, Marguerite JACQUIER, Linda BALBINOT, Guérin VESIN, Catherine BUISSON, Françoise VESIN, Christiane GAILLET, Jean-Pierre GAILLET, Henriette DURET.

Journées du Patrimoine

LE CHEVAL Concours Photos



Gagnant :
Jean-Louis SEBASTIANI



2ème prix :
Simone LEWKOWICZ



3ème prix :
Philippe BERTHUEL

